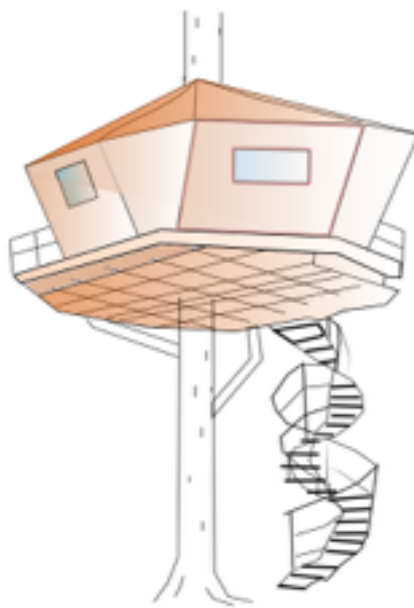


Adapter le domaine skiable Savoie Grand Revard au changement climatique par une diversification de l'offre d'hébergements touristiques



La Féclaz, commune de Les Déserts - Savoie (73)

Domaine skiable Savoie Grand Revard

Le Meil Malo

GAE 3 2015/2016

Tuteur: F. Isselin-Nondedeu



35 allée Ferdinand de Lesseps BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Sous la direction de : Francis Isselin-Nondedeu

Étudiant: Le Meil Malo

Projet Individuel

Promotion

2014-2015

Adapter le domaine skiable Savoie Grand Revard au changement climatique: Diversification de l'offre d'hébergements touristiques .

Mots Clés : Tourisme, montagne, changement climatique, adaptation, désaisonnalisation, diversification, hébergement

REMERCIEMENTS

Ces premières lignes sont destinées à ceux qui, pendant ces six mois de travail, ont eu un oeil sur mon travail et ont contribué à l'élaboration de mon projet:

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à M. Jean-Philippe HATIER, chargé de mission territorial (secteur Coeur des Bauges) à la Direction Départemental des Territoires de Savoie, pour avoir partagé son point de vue sur l'avenir des Bauges et pour son invitation à partager mon travail dans le cadre de l'appel à projet du ministère "Atelier des territoires : vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique" .

Je remercie également M. Francis ISSELIN, mon tuteur, pour m'avoir aiguillé dans ce projet, grâce à la pertinence de ses remarques m'ayant permis de cibler au mieux ma réflexion.

Enfin, merci à ma famille et à mes amis pour leur soutien et leurs conseils à propos de la réalisation de ce travail.

Merci à Farah pour avoir préparé un repas de crêpes pour fêter l'accomplissement de ce travail.

SOMMAIRE

Introduction	6
A - Coup de chaud sur le domaine: une économie à bout de souffle	7
A-1 - Une économie à deux vitesses, dépendante du tourisme hivernal	7
A-2 Une offre d'hébergement touristique mal adaptée pour le développement d'un tourisme quatre saisons.	14
B- Une évolution des conditions climatiques peu propice au développement hivernal du domaine.	19
C - Des espaces naturels riches, fragiles et vulnérables.....	25
C-1 Le patrimoine géologique, marqueur territorial du parc	25
C-2 Des espaces naturels aux potentialités biologiques importantes menacés	27
C-3 La Tourbière des Creusates, un site particulièrement sensible à l'activité humaine	33
D- Enjeux	36
E - Le projet bâti	39
E.1 Urbanisme réglementaire	39
E.2 Caractéristiques et exploitation du terrain	40
E.3 Des constructions écologiques pour des logements atypiques	43
F . Un observatoire citoyen du changement climatique	47
G - Des acteurs prêt à s'engager	49
Conclusion	52
 Bibliographie et Sitographie	 53

Introduction

Longtemps les Alpes ont été un espace indompté, une zone symbolisée par l'isolement où seul des explorateurs et montagnards s'aventuraient. Jadis un espace hostile, l'homme à depuis colonisé l'espace alpin et l'a transformé en un espace de loisirs. La station de la Féclaz, appartenant au domaine « Savoie Grand Revard » et située au coeur du massif et du parc naturel régional des Bauges, est une pionnière des stations des Alpes françaises. Aujourd'hui, il s'agit du premier site nordique Français sur le plan de la fréquentation (43.000 journées skieurs à l'année en 2014).

Le domaine skiable doit aujourd'hui relever le défi du changement climatique dont les conséquences se font directement ressentir sur l'économie locale. Le dérèglement climatique menace mais offre aussi l'opportunité de changements dans nos pratiques. L'avenir de la station sera déterminé par sa capacité d'adaptation. Les Bauges, comme tout autre espace alpin de moyenne altitude, doit penser à redéfinir un modèle économique durable tout en maintenant ses espaces naturels qui apportent des biens et services à la société.

Ce dossier plaide pour un espace alpin vivant, harmonieux et durable. Il encourage les acteurs à s'engager pour un développement du tourisme « toute saison » en diversifiant l'offre d'hébergement et en créant un observatoire du changement climatique. Au-delà du domaine Savoie Grand Revard, les implications de cette évaluation peuvent être extrapolées aux autres stations qui sont confrontées à un contexte similaire.

La première partie de ce dossier a pour objectif de démontrer que l'avenir du domaine dépend de sa capacité d'adaptation. Une seconde partie propose un projet alternatif à ce que peuvent proposer les stations qui misent elle sur les canons à neige pour s'adapter au réchauffement climatique.

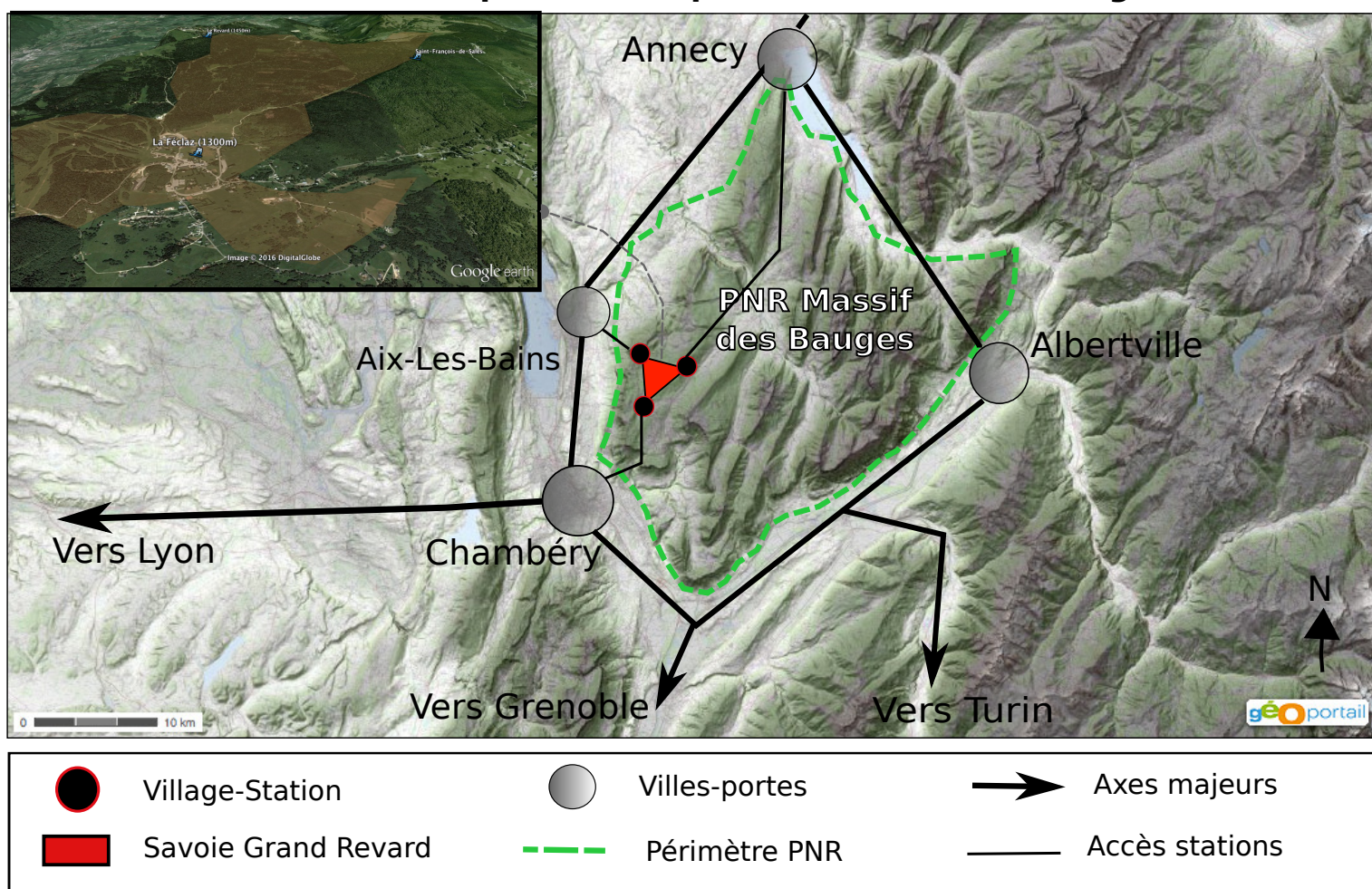
A - Coup de chaud sur le domaine: une économie à bout de souffle.

A-1 - Une économie à deux vitesses, dépendante du tourisme hivernal.

Situé au coeur du massif des Bauges, le domaine de Savoie Grand Revard est circonscrit par des vallées densément urbanisées (agglomérations de Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Albertville). L'accès se fait principalement à partir des villes-portes de Chambéry ou d'Aix-Les-Bains. Les 400 000 habitants répartis au pied du massif génèrent une demande de loisirs importante.

De plus, ces vallées sont parcourues par de grandes infrastructures routières et ferroviaires ce qui facilite l'accès aux stations depuis les métropoles de

Savoie Grand Revard, à la porte des Alpes et au coeur des Bauges



Source de données: IGN, Régie données Pays de Savoie, Google Earth
Fond de carte: Carte Topographique IGN
Réalisation: Le Meil Malo, 2016

Carte 1: Situation géographique de Savoie Grand Revard

Genève, Lyon et Grenoble. Situé dans la partie la plus occidentale des Alpes Françaises (qu'on appelle les Préalpes), Savoie Grand Revard est le domaine skiable français le plus proche de Paris et de Lyon. L'aéroport de Chambéry Savoie accueille plus de 225 000 passagers en hiver et joue un rôle considérable dans le paysage touristique de Savoie. Avec 80% de vols « charters », l'aéroport attire une clientèle venue du Royaume-Uni, d'Europe du Nord et de Scandinavie. La proximité des aéroports de Lyon Saint-Exupéry et de Genève augmentent également la capacité de clients dans les stations savoyardes.

Savoie Grand Revard bénéficie ainsi à la fois de la population urbaine qui habite à proximité mais est aussi une destination touristique de séjour pour une clientèle venant de territoires plus éloignés. Le massif des Bauges et le domaine skiable Savoie Grand Revard apparaissent ainsi comme un espace géostratégique de loisirs.

Le tourisme d'hiver s'est développé dans le massif grâce au vaste domaine nordique, au domaine alpin et de toutes les infrastructures d'hôtellerie-restauration qui font vivre les villages-stations en hiver.

Le domaine est centré sur la station familiale de la Féclaz. La station propose un accès au domaine de ski nordique long de 140 kilomètres, mais aussi à 25 kilomètres de pistes sur le domaine de ski alpin. C'est là que se situe l'office de tourisme, les bureaux administratifs de la station et la majorité des animations. C'est également dans cette station que se concentre la majorité des lits et services. L'école de ski propose un apprentissage de la pratique du ski pour tous les âges. En plus des activités traditionnelles, d'autres activités plus originales sont proposées au public telles que le chien de traîneau, le Ski-Joëring et de la moto-neige. Enfin, depuis 2014, la station a inauguré un stade de biathlon. Cet équipement flambant neuf est dimensionné pour accueillir de grandes compétitions, comme cela a été le cas avec les Championnats de France 2015 de ski de fond et de biathlon.

Les retombées économiques directes du ski de fond pour Savoie Grand Revard sont estimées à 800.000 € de chiffre d'affaires (source: agence de tourisme de Savoie). Les retombées économiques du ski alpin sont inférieures à celles du ski nordique puisqu'elles sont estimées à 600.000 € de chiffre d'affaires en moyenne par an. Entre 2008 et 2014 le chiffre d'affaire moyen total du domaine s'élève à 1 280 000 euros. Ce chiffre d'affaire est en hausse depuis 2008, bien qu'il stagne depuis 2014 où les conditions d'enneigement particulièrement faibles ont rendu les dernières saisons difficiles pour l'ensemble des acteurs économiques.

SEM Savoie Grand Revard	Chiffre d'affaire (€)	Progression CA (%)	Nombre de journées skieurs	Progression du nombre de journées - skieurs (%)	nombre de Jours d'ouverture	Variation nombre de jours d'ouverture (%)	Emplois saisonniers	Emplois permanents
2010 - 2011	1 019 226		138 718					
2011 - 2012	1 261 810	23,80	159 963	15,3	100		63	
2012 - 2013	1 470 000	16,50	175 959	10,0	133	33,00	70	
2013 - 2014	1 471 045	0,07			100	-24,81	70	

Tab 1: Données économiques du domaine Savoie Grand Revard (sources: Observatoire Savoie Mont Blanc Tourisme)

Le domaine de Savoie Grand Revard est donc un véritable moteur de l'économie pour la communauté de communes du Coeur des Bauges et pour l'agglomération Chambérienne. C'est la société d'économie mixte de Savoie Grand Revard qui a pour compétence l'aménagement touristique du domaine. Chaque année elle décide d'un programme d'investissements, financé par ses membres: ses principaux investisseurs sont la communauté d'agglomérations de Chambéry (Chambéry Métropole) et la communauté de communes du lac du Bourget, puis la Communauté de communes des pays des Bauges et les communes des Déserts, de Saint-Francois-de-Sales et d'Arith.

La société d'économie mixte gestionnaire de la station emploie près de 80 personnes la saison hivernale. Le tourisme est un véritable secteur créateur d'emploi puisqu'à cela s'ajoute les emplois générés par l'hôtellerie, la restauration et les services que l'on retrouve sur les stations du domaine et qui bénéficient principalement de la clientèle touristique.

L'emploi touristique repose sur les deux activités essentielles que sont l'hôtellerie et la restauration. Il est estimé que 36% de l'emploi touristique se situe dans la restauration et que 50% de l'emploi touristique se trouve dans l'hébergement marchand (Observatoire Touristique du PNR des Bauges).

	La Féclaz	St-Francois-de-Sales	Le Revard
Restaurants	8		2
Bars / Pubs	2	1	1
Alimentation	3		1
Location Matériel / magasins Sport	5	1	2
Autres commerces			1

Tab 2: Répartition des services sur le domaine Savoie Grand Revard (Sources: www.savoiegrandrevard.com (2014))

La station connaît sur une année deux pics d'activité. A celui de l'hiver (février-mars principalement) s'ajoute celui de l'été, bien que moins prolifique. Les skieurs convergent l'hiver, les randonneurs l'été.

Le relief du massif n'est pas uniquement propice aux activités hivernales, il l'est aussi aux activités de pleine nature en toute saison. La diversité des activités qui peuvent être proposées hiver comme été font des Bauges et du domaine une destination touristique à fort potentiel. Les nombreux sentiers de randonnée, le patrimoine et la géologie attirent de nombreux touristes en période estivale au sein du Parc Régional des Bauges. La diversité des activités est aussi riche en période estivale qu'elle l'est en période hivernale. Randonnée, VTT, parapente, via ferrata, escalade, spéléologie, accrobranche, course d'orientation et ski roue sont les activités qui composent l'offre complète hors saison hivernale. De nombreux

aménagements qui valorisent les patrimoines ont vu le jour depuis 2008 sur le domaine. Le sentier de découverte des Creusates permet notamment de découvrir la formation géologique de la tourbière et l'activité pastorale traditionnelle. Le belvédère et skyview du Revard offrent des points de vue sur le Lac du Bourget et la chaîne des Alpes. Il est classé deuxième site le plus visité de Savoie et propose une lecture et compréhension du paysage environnant. À Saint-François-de-Sales, un observatoire astronomique propose la découverte du ciel. Aux abords de la station, d'autres aménagements tel que les maisons faune-flore du parc et la maison du patrimoine sont ouvertes à l'année. Au total, ce sont plus de vingt-cinq nouveaux aménagements qui ont été réalisés par le parc ces dernières années.



Photo 1: Le stade de biathlon, un équipement sportif fonctionnel à l'année (Le Meil Malo)

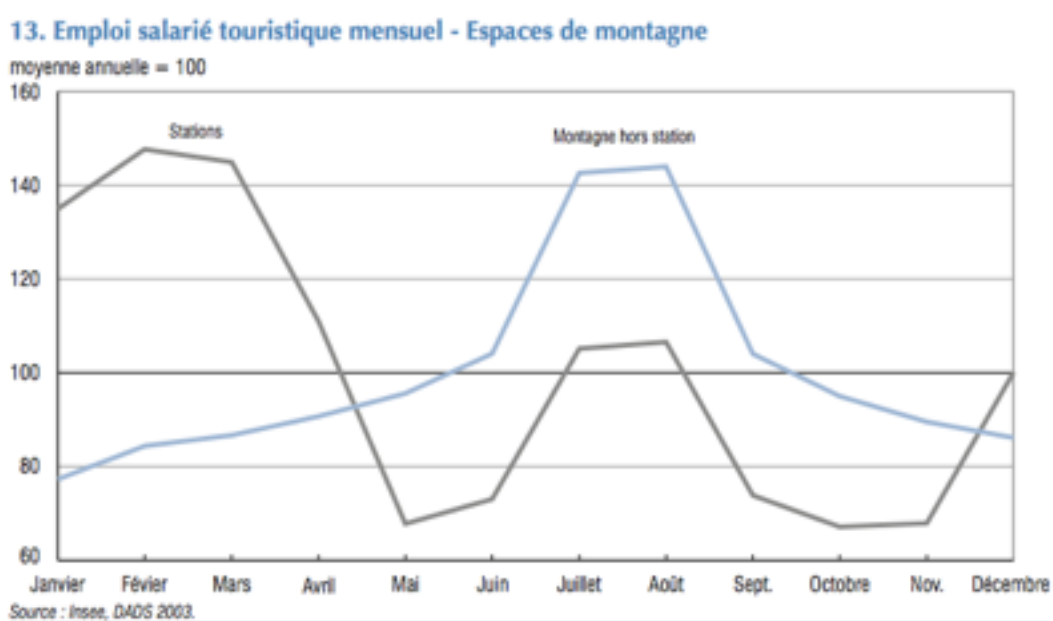
Cependant, la fréquentation touristique reste relativement discrète sur le domaine hors saison hivernale. Le domaine a bien des difficultés à assurer la pérennité économique de la station en été. Hors saison hivernale, La majorité des commerces restent fermés. Les villages-stations sont désertiques. Un sondage



Photo 2: Le centre de La Féclaz , déserté (Mars 2016, Le Meil Malo)

réalisé dans le cadre de ce projet étudiant auprès des hôteliers de la station confirme cette économie à deux vitesses entre saison hivernale et le reste de l'année. Plus des deux tiers des réservations se font entre décembre et mars (10 à 12 semaines de réservations en hiver en moyenne sur 15 à 17 semaines de réservations à l'année). Et ce malgré une réduction des tarifs de plus de 50% en été. Hors saison hivernale, les visiteurs viennent majoritairement profiter du domaine à la journée et non pour un séjour. La Féclaz et le domaine restent donc majoritairement tournés vers le tourisme hivernal, le ski étant l'activité reine sur laquelle repose l'économie de la station.

Les données de l'Insee témoignent pourtant d'un tourisme d'été bien développé dans le reste du PNR des Bauges. Dans le Parc Naturel Régional, l'emploi lié au tourisme atteint même un pic en période estivale de 1700 emplois en juillet-août contre 1000 emplois en hiver. Un millier de personnes sont à temps plein en moyenne sur l'année, soit 7,4% de l'emploi du territoire. Près d'un quart de la capacité d'hébergement touristique dans le PNR est d'ailleurs proposé par des campings ou autre hôtellerie plein air (11 000 places d'hébergement plein air sur les 40 300 lits touristiques que compte le PNR).



Graphique 1: L'emploi salarié touristique mensuel en espace de montagne (Insee 2003)

Sur la station de la Féclaz, l'hôtellerie plein air représente moins de 1% de l'offre d'hébergement touristique. Si La fréquentation touristique hors saison hivernale souffre, c'est véritablement à cause d'un déficit d'infrastructures d'hébergement adapté au tourisme 4 saisons sur le domaine.

A-2 Une offre d'hébergement touristique mal adaptée pour le développement d'un tourisme quatre saisons.

Avec 1678 lits, La Féclaz possède le parc d'hébergements touristique s marchands le plus important du domaine Savoie Grand Revard (qui compte 2253 lits au total) . À côté des hébergements marchands traditionnels que sont les hôtels et les meublés (villas ou appartements) se sont développées de nouvelles catégories : résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, gîtes et chambres d'hôtes. Enfin les résidences secondaires, hébergements essentiellement non marchands, offrent 1956 lits.

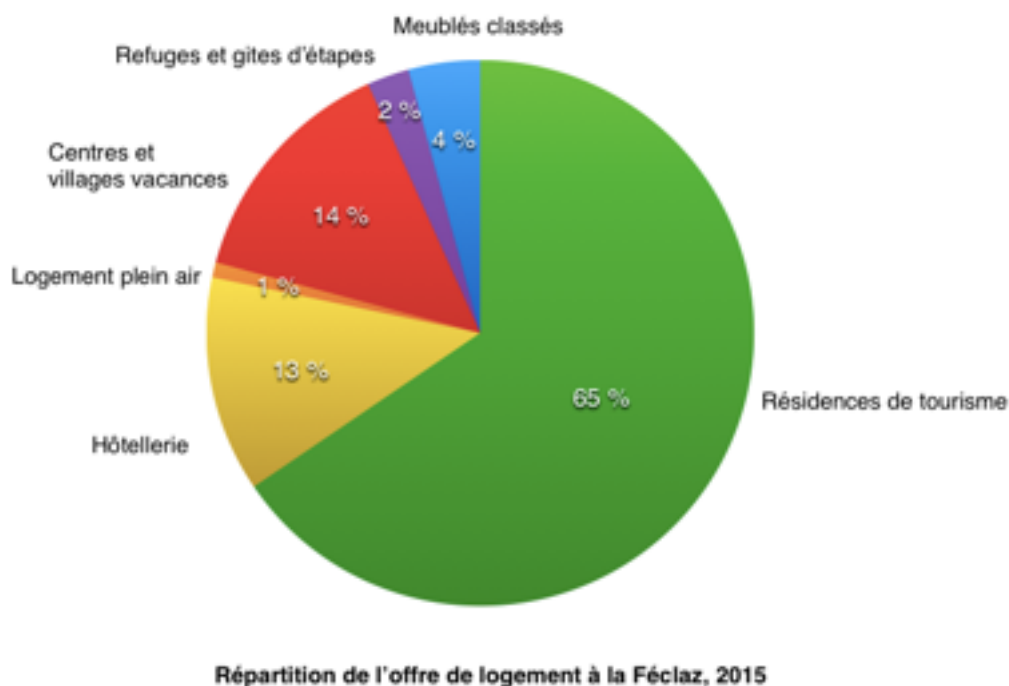
Les résidences de tourisme et résidences hôtelières constituent la première forme d'hébergement marchand en terme de capacité : les 3 résidences que compte la station offrent 1100 lits, soit les deux tiers de l'offre d'hébergement marchand. C'est la catégorie d'hébergement qui s'est le plus développée ces dernières années, avec l'implantation de deux résidences de grande capacité en 2009 et 2010.

Fin 2015, les 4 hôtels de tourisme de la station offrent plus de 200 lits. L'hôtellerie traditionnelle est la plus menacée de disparition progressive à cause de la trop forte saisonnalité de sa fréquentation et au poids des charges.

Les villages vacances sont aussi assez présents sur la station de la Féclaz. Les cinq villages et centres de vacances que compte la station (plus de 230 lits) sont des centres dits « associatifs » (sont la propriété d'association comme la Fondation

du Bocage, la Ligue de l'enseignement,...). Ces centres sont essentiels pour le tourisme social. Ils sont surtout fréquentés lors des vacances scolaires par une clientèle familiale ou par des colonies.

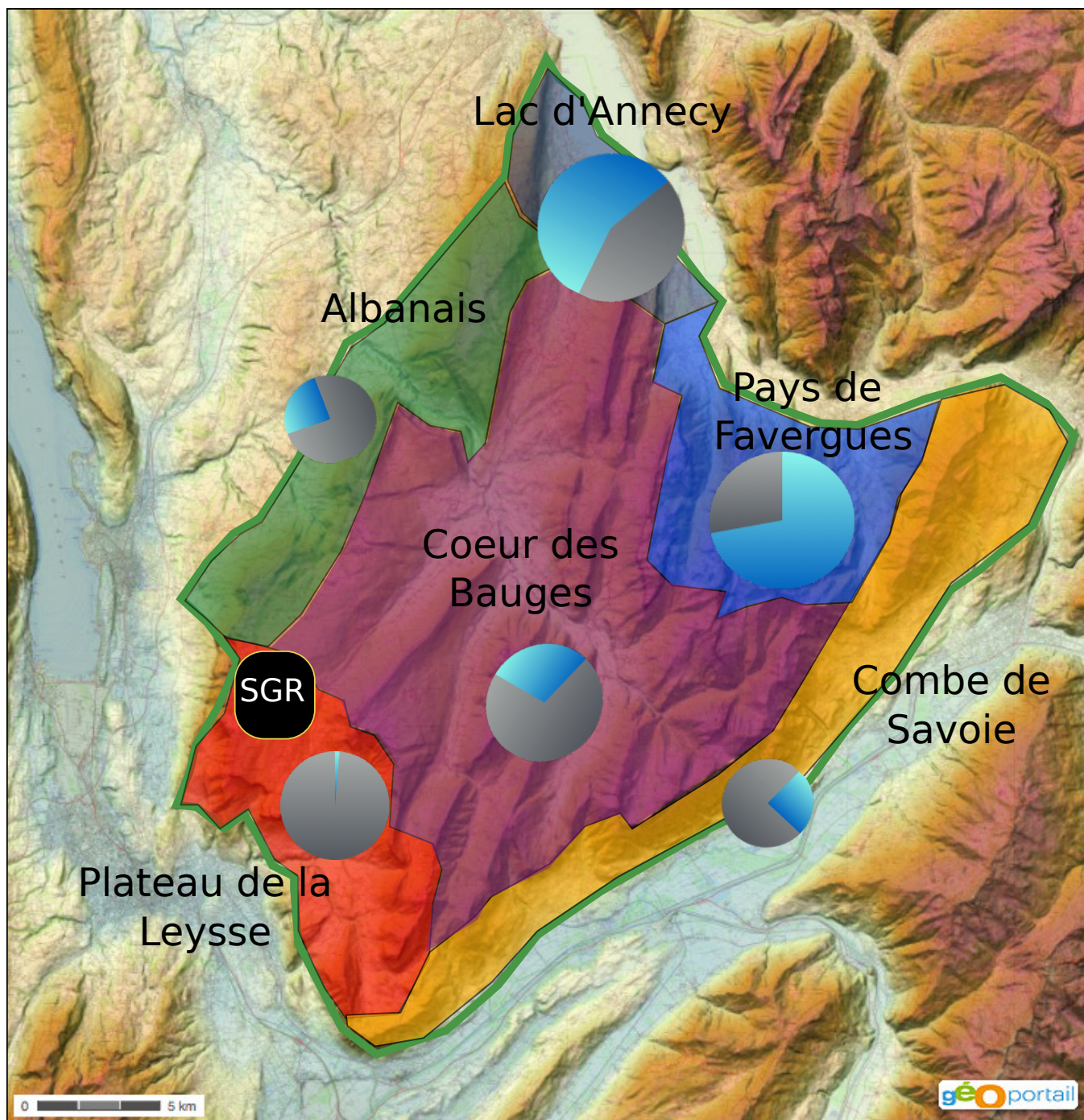
Enfin, les meublés classés de tourisme (villas ou appartements), les gîtes et les chambres d'hôtes offrent plus de 113 lits.



Graphique 2: Répartition de l'offre d'hébergements marchands dans la station de la Féclaz en 2015 (Le Meil Malo)

L'hôtellerie plein air représente moins de 1% de l'offre d'hébergement marchand. L'aire de stationnement camping-car est la seule offre sur la station pour cette catégorie d'hébergement touristique. Peu adaptée au tourisme hivernal, ce type d'offre est pourtant largement plébiscité le reste de l'année par les touristes français, qui y réalisent 38 % de leurs nuitées (Insee, 2014). La diversité des modes d'hébergement à caractère commercial contribue à l'attractivité des destinations touristiques. Le secteur du plateau de la Leyse où se situe la

Part de l'hébergement marchand plein air par secteur du Parc Naturel Régional des Bauges



Légende:



Périmètre PNR des Bauges



Secteur du Parc



Part d'hébergement plein air (en bleu) sur l'offre de lits marchands total



Domaine Savoie Grand Revard

Fond de carte: Carte Topo IGN

Réalisation: Le Meil Malo, 2016

Données: Observatoire Touristique Massif des Bauges

Carte 2: Part de l'hébergement marchand plein air par secteur du PNR des Bauges

commune de Les Déserts et la station de la Féclaz est le secteur du massif présentant la plus faible offre d'hébergement marchand plein air (cf Carte ci dessus). Cet important déficit de logement plein air sur la station est un des facteur qui explique que la clientèle choisit d'autres espaces pour passer ses séjours hors saison hivernale. Les visiteurs viennent sur le domaine pour la journée et non pour un séjour. Les commerces et services de la station ne bénéficient donc pas de cette clientèle envieuse de nuitées dans des hébergements plus ouverts sur la nature environnante.

De plus, l'hébergement marchand doit faire face à un vieillissement d'une partie de son parc. La vétusté d'une partie des logements touristiques sur le marché n'est pas en la faveur de l'attractivité touristique. Le tourisme nécessite bien souvent des investissements importants dans le renouvellement de ses offres et services proposés.

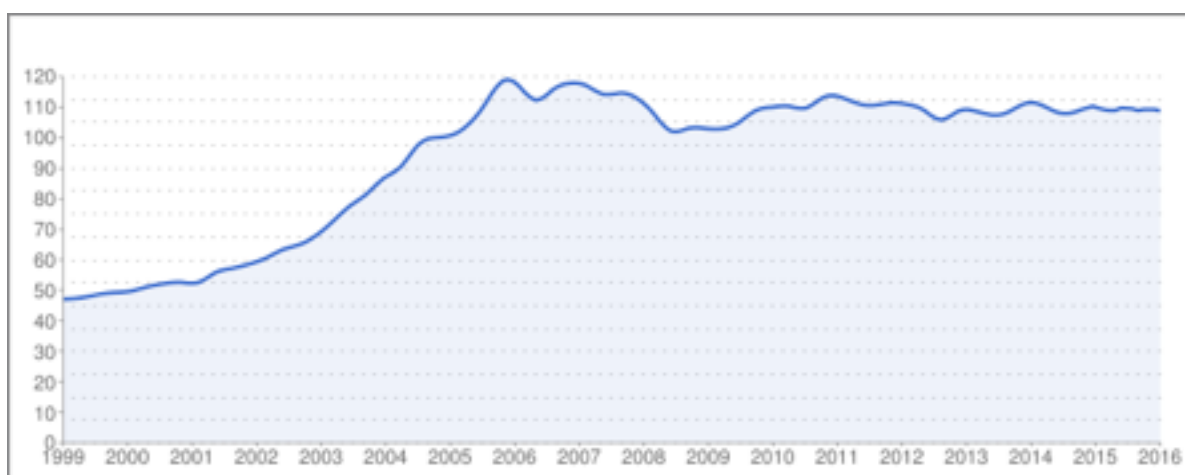
Ces dernières années, la Féclaz à ainsi accueilli des projets immobiliers importants pour renouveler une partie de son parc. En 2009, il a été implanté au coeur de la station 40 chalets traditionnels. Un an plus tard, en 2010, la résidence Les Balcons d'aix regroupant plus de 110 logements a à son tour ouvert. Ces deux résidences ont considérablement augmenté la capacité d'accueil de la station et ont apporté de nouveaux services, répondant ainsi à des exigences croissantes de qualité et de confort de la clientèle en saison hivernale. Ce renouvellement d'hébergements dans la station reste principalement destiné à la clientèle des sports d'hivers. Le reste du parc d'hébergement est lui vieillissant et ne connaît pas



Photo 3: Les chalets traditionnels de la Féclaz, un renouvellement de l'offre récent mais qui répond principalement à une demande touristique hivernale (Le Meil Malo, Mars 2016)

de réinvestissements suffisants pour répondre aux exigences croissantes de la clientèle, notamment hors saison des sports d'hivers.

Le vieillissement du parc d'hébergement et les difficultés de la station à développer des hébergements plein air est en partie due à l'augmentation régulière des prix du foncier de l'immobilier entre 1999 et 2006. Avec des niveaux de prix du mètre carré comparables à ceux des grandes villes (2254 euros le prix moyen du mètre carré sur la commune de Les Déserts, 2278 euros le prix moyen au mètre carré à Chambéry), les impacts de cette pression foncière et immobilière se font ressentir sur l'économie mais aussi sur la vie quotidienne des populations locales.



Graphique 3: Evolution du prix du Foncier dans la commune de Les Déserts

Source : Données MeilleursAgents et données publiques (Notaires, INSEE)

Ainsi, comme le montre l'étude réalisée par la Direction du tourisme sur les enjeux touristiques de la hausse du foncier et de l'immobilier, la spéculation qui résulte de cette situation a pour conséquence :

- les contraintes pour développer des activités touristiques de type hôtellerie de plein air, ce qui limite la diversité de l'offre et donc l'attractivité touristique;

- l'impossibilité pour des catégories importantes de la population d'accéder à la propriété dans ce lieu à forte fréquentation touristique, avec pour effet un risque d'expulsion d'une partie de la population active et une désertification de l'espace hors saison;
- les difficultés de logement pour les salariés permanents comme saisonniers, du fait des limites et du coût du marché locatif;
- le développement des créations ou des rachats de résidences secondaires largement sous-utilisées, qui favorisent l'accroissement d'une population inactive.

Cette pression foncière est accentuée par la raréfaction des espaces aménageables disponibles. La rareté du foncier disponible, les contraintes physiques liées aux reliefs et les risques naturels prévisibles, réduisent considérablement les espaces aménageables. L'offre en logements neufs reste alors relativement faible face à une demande en croissance constante.

Si le domaine ne bénéficie pas suffisamment du tourisme hors-saison hivernale, cela est donc en partie due à une offre de logement mal adaptée pour un tourisme quatre saisons. Le choix de la clientèle est limité à des logements inadaptés au tourisme toutes saisons ou vieillissants. L'offre de logement plein air est largement en déficit par rapport à l'offre que l'on peut retrouver dans les espaces alpins voisins. La raréfaction des espaces aménageables et le prix du foncier élevé sont deux des facteurs qui compliquent le développement de logements plus ouverts sur la nature. Le domaine doit actuellement espérer un hiver propice à la pratique du ski pour être rentable. Mais chaque année, la direction, commerçants et hôteliers du domaine craignent un hiver trop doux et un manque d'enneigement. L'évolution du changement climatique menace clairement l'économie des sports d'hivers.

B- Une évolution des conditions climatiques peu propice au développement hivernal du domaine.

L'OCDE (L'organisation de coopération et de développement économiques) prévoit que dans les prochaines années, la moitié des stations des skis des Alpes pourrait être affectées par la hausse des températures. Les Alpes sont particulièrement sensibles aux changements climatiques et le réchauffement récent y est à peu près trois fois supérieur à la moyenne mondiale.

L'hiver 2015-2016 est l'un des hiver les plus chaud jamais enregistré depuis le début des mesures de météo France. Sur l'ensemble de la saison, la température moyenne sur la France a atteint 8 °C, dépassant la normale de +2.6 °C (moyenne de référence 1981-2010). Aucune région n'a été épargnée... et encore moins la région Rhône-Alpes. Décembre 2015, période de vacances d'hiver d'une importance majeure pour les stations, a été le mois de décembre le plus chaud en France depuis le début des relevés (températures moyenne de +3.9°C au dessus de la normale). Janvier et février ont dans la continuité conservé des températures moyennes très supérieures à la normale.

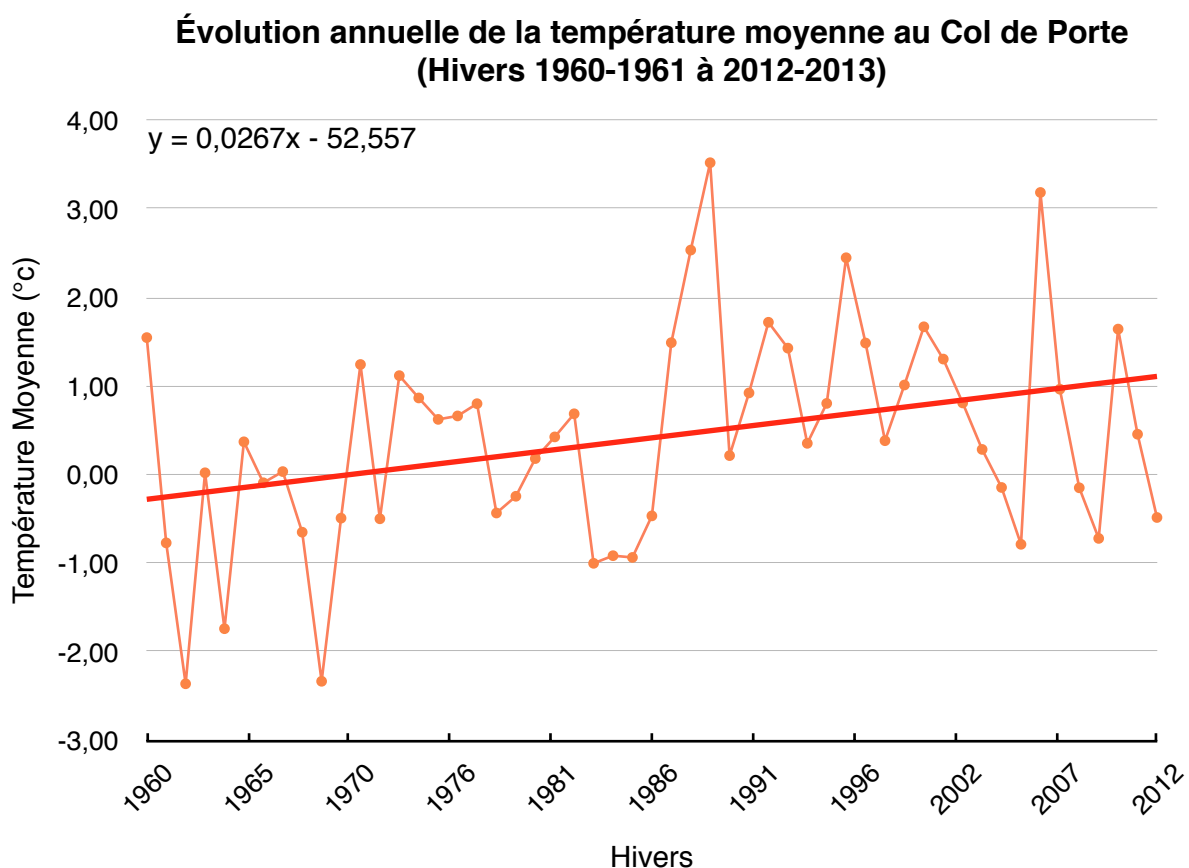
En plus d'avoir été un mois doux, le mois de décembre a aussi été un mois sec, avec une pluviométrie mesurée déficitaire de 20% en Rhône-Alpes. Les épisodes de neige ont en conséquence été rares et peu marqués. Les chutes de neige en février ont cependant amélioré un enneigement très déficitaire depuis le début de l'hiver... bien que l'enneigement à été « de saison » que pour des altitudes supérieures à 1400m.

Cet hiver n'est pas une exception. Les dernières années (2003, 2011, 2014, 2015) ont été les plus chaudes des cinq derniers siècles écoulés. L'augmentation de la température de l'air est un des signes les plus visibles du changement climatique.



Photo 4: Départ de domaine nordique de la Féclaz, fermé pour manque d'enneigement (Le Meil Malo, Mars 2016)

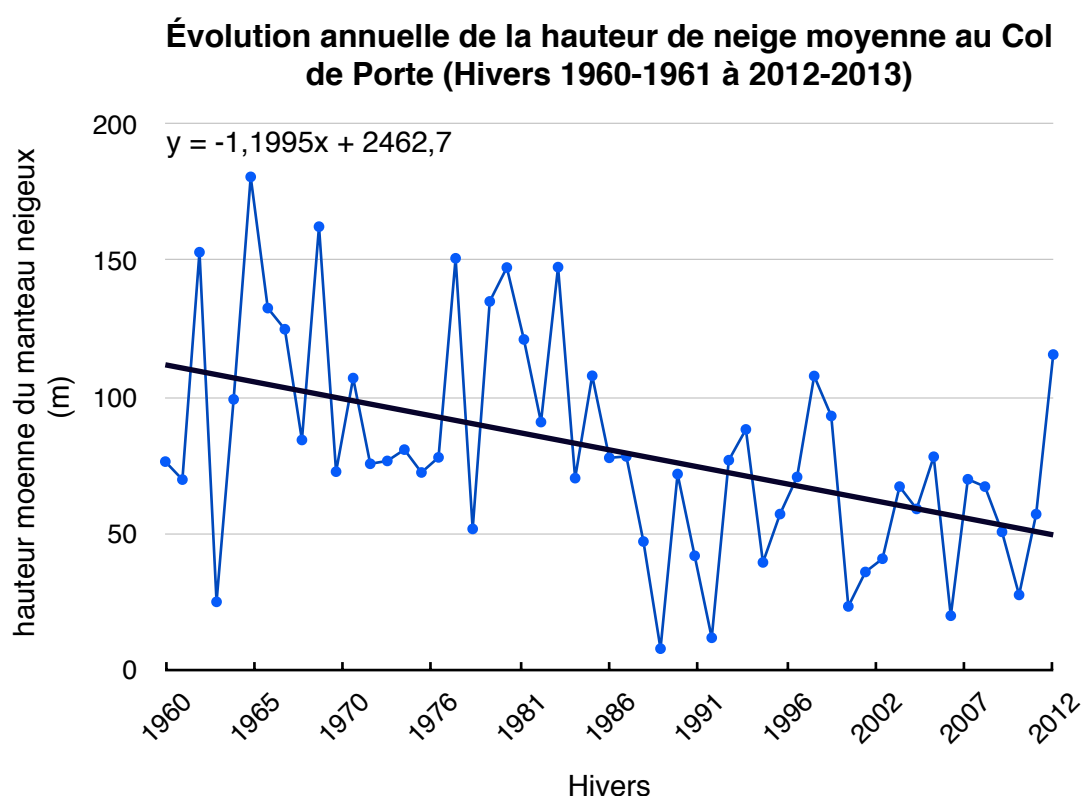
Le CNRM , Centre National De Recherches Météorologiques, a étudié l'évolution des températures et des hauteurs moyennes de neige pour chaque hiver, entre 1960 et 2013, au Col de Porte. Le Col de Porte est situé à 1320m en Chartreuse, massif voisin du massif des Bauges. Les situations du Col de Porte et de



Graphe 4 - Données: Centre National De Recherches Météorologiques, station de surveillance climatologique du Col de Porte.

Savoie Grand Revard sont assez semblables, de par leurs altitudes et de par leurs situations géographiques. Les moyennes des températures et des hauteurs de neige ont été calculées sur les 5 mois allant du 1er décembre au 30 avril de chaque hiver.

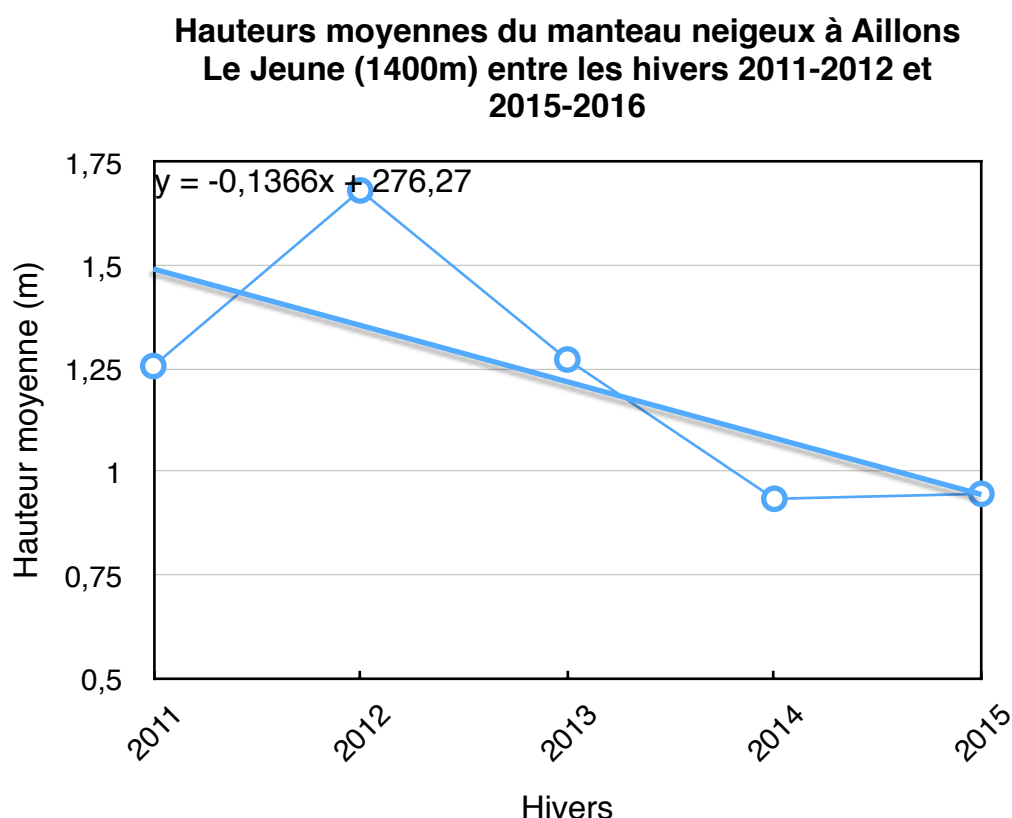
On observe des fluctuations qui attestent à la fois du changement climatique et de la variabilité interannuelle. La température moyenne a augmenté de +1,4°C sur 52 ans, soit 0.27 degrés par décennie sur la période des mesures. L'étude du deuxième graphique atteste d'une baisse de plus de 50% de la hauteur moyenne du manteau neigeux depuis 1960, soit une diminution de 13cm par décennie.



Graph 5 - Données: Centre National De Recherches Météorologiques, station de surveillance climatologique du Col de Porte.

L'étude du cumul des précipitations ne permet pas de mettre en évidence une certaine tendance d'évolution au cours de la période 1960-2013. Cela indique un lien direct entre la hausse de la température moyenne et la diminution de l'enneigement.

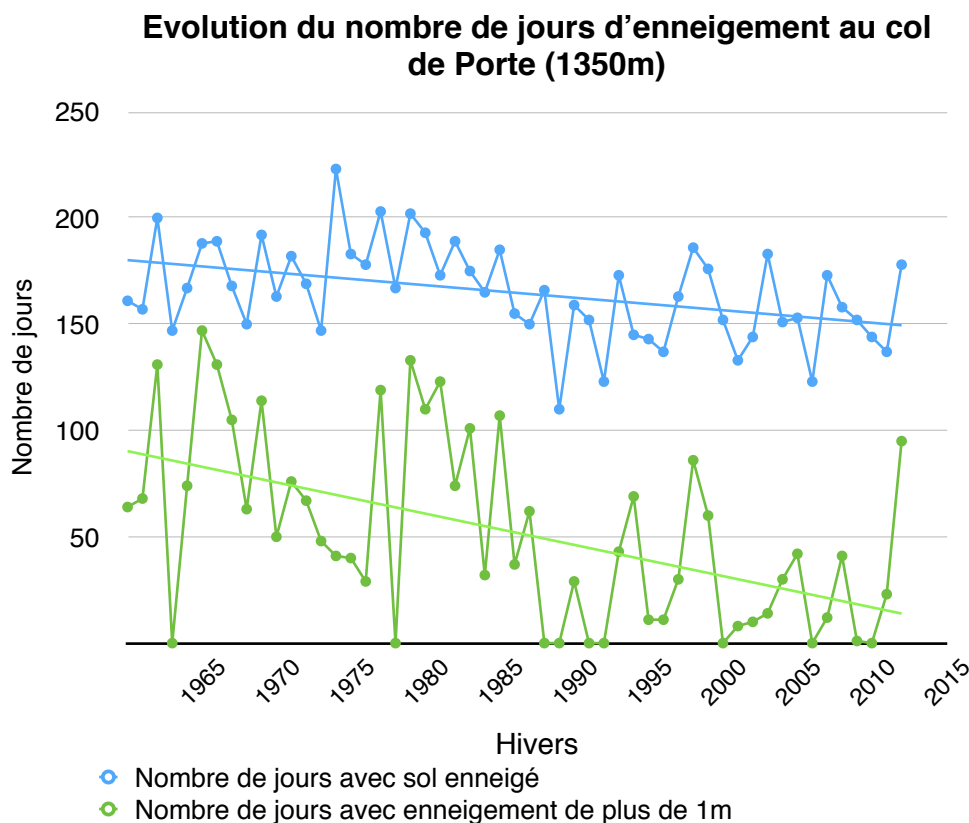
Les données de la station Météo-France de Aillon Le Jeune, située à 8 kilomètres de la station de la Féclaz et à une altitude de 1400m, confirment la tendance à la baisse de la hauteur moyenne du manteau neigeux dans les Bauges (cf graph 5). Les hivers 2014-2015 et 2015-2016 ont eu comme répercussion des records de température, une baisse de plus de 20% de la hauteur de neige par rapport à la moyenne des cinq dernières années. L'hiver 2012-2013, où les températures ont été inférieures aux normales saisonnières et où le cumul de précipitation a été excédentaire, rappel que certains hivers peuvent être plus rigoureux que d'autres et apporter de bonnes conditions d'enneigement pour les stations.



Graph 6 - Données nivo-météorologique Météo-France, station CLIM de Aillon Le Jeune

Le graphe suivant (Graphe n°6) présente l'évolution de la durée d'enneigement au-dessus des seuils 0 et 1 mètre au Col de Porte. Les durées d'enneigement ont également une tendance qui est à la baisse. Une diminution de la durée d'enneigement moyen de l'ordre de 6 jours est constatée pour le seuil de

0 centimètre (absence de neige) et de plus de 15 jours pour le seuil de 1 mètre depuis 1960.



Graph 7 - Données: Centre National De Recherches Météorologiques, station de

Le réchauffement climatique provoque donc une diminution de l'enneigement en durée et en hauteur de neige. Conséquence directe, cela fait quelques années que Savoie Grand Revard ne peut plus garantir l'ouverture de l'ensemble de son domaine tout au long de la saison hivernale. La saison se raccourcit, l'ouverture des pistes peut de moins en moins être assurée sur toute une saison. Cela impact directement la fréquentation du domaine, son chiffre d'affaire mais aussi celui des commerces et services du village-station. Les saisonniers embauchés pour la saison hivernale se retrouvent par conséquent menacés de chômage technique dès que l'enneigement est insuffisant pour la pratique du ski.

La fiabilité de l'enneigement naturel dans les domaines skiables peut être évaluée par la règle dite des cent jours (évoquée la première fois en 1986 par Witmer). Elle stipule que pour exploiter un domaine skiable avec un résultat satisfaisant, il faut un manteau neigeux suffisant pour la pratique du ski pendant au moins cent jours par saison. Le nombre de jours d'ouverture du domaine a chuté de plus de 25% entre la saison 2012-2013 (133 jours d'ouverture) et 2013-2014 (100 jours d'ouverture). La saison suivante n'a pas été plus prolifique puisque en conséquence d'un trop faible enneigement sur une partie de la saison, le domaine a connu une baisse de fréquentation de 12 % pour le ski nordique en 2014-2015 par rapport à la saison précédente. Le domaine alpin au Revard à lui subi une baisse de 14 % de la fréquentation. Les hébergements marchands subissent eux aussi une baisse de leur taux d'occupation en conséquence de la baisse d'enneigement. Les gîtes ayant répondu à l'enquête terrain ont notamment vu leur taux d'occupation reculer de 5% en moyenne entre cette saison 2015-2016 aux records de chaleur et la saison précédente. Cette baisse du taux d'occupation reste cependant limitée grâce aux réservations qui se font des mois en avance. Mais la succession d'hivers défavorables pour la pratique des sports d'hivers risque de détourner la clientèle vers des stations situées à plus haute altitude, là où l'enneigement est assuré artificiellement par la neige de culture. Ce phénomène de centralisation de la clientèle dans les grandes stations menace un tourisme durable, les revenus se répartissant de moins en moins équitablement sur l'arc Alpin.

Le domaine à cependant toujours de véritables atouts pour continuer à attirer la clientèle et ce toute l'année. Les nombreuses activités proposées hiver comme été font parti de ces atouts. Le patrimoine naturel et culturel fait aussi parti de la clef du développement touristique quatre saisons. En effet, de vastes espaces ont été épargnés par l'industrie du ski et offrent un cadre d'exception pour une clientèle dont une des motivations de leur séjour est l'observation et la jouissance de la nature. Ces espaces, souvent fragiles, doivent néanmoins être préservés. Ils sont autant menacés par le changement climatique que le modèle économique des stations de moyenne montagne.

C - Des espaces naturels riches, fragiles et vulnérables.

C-1 Le patrimoine géologique, marqueur territorial du parc

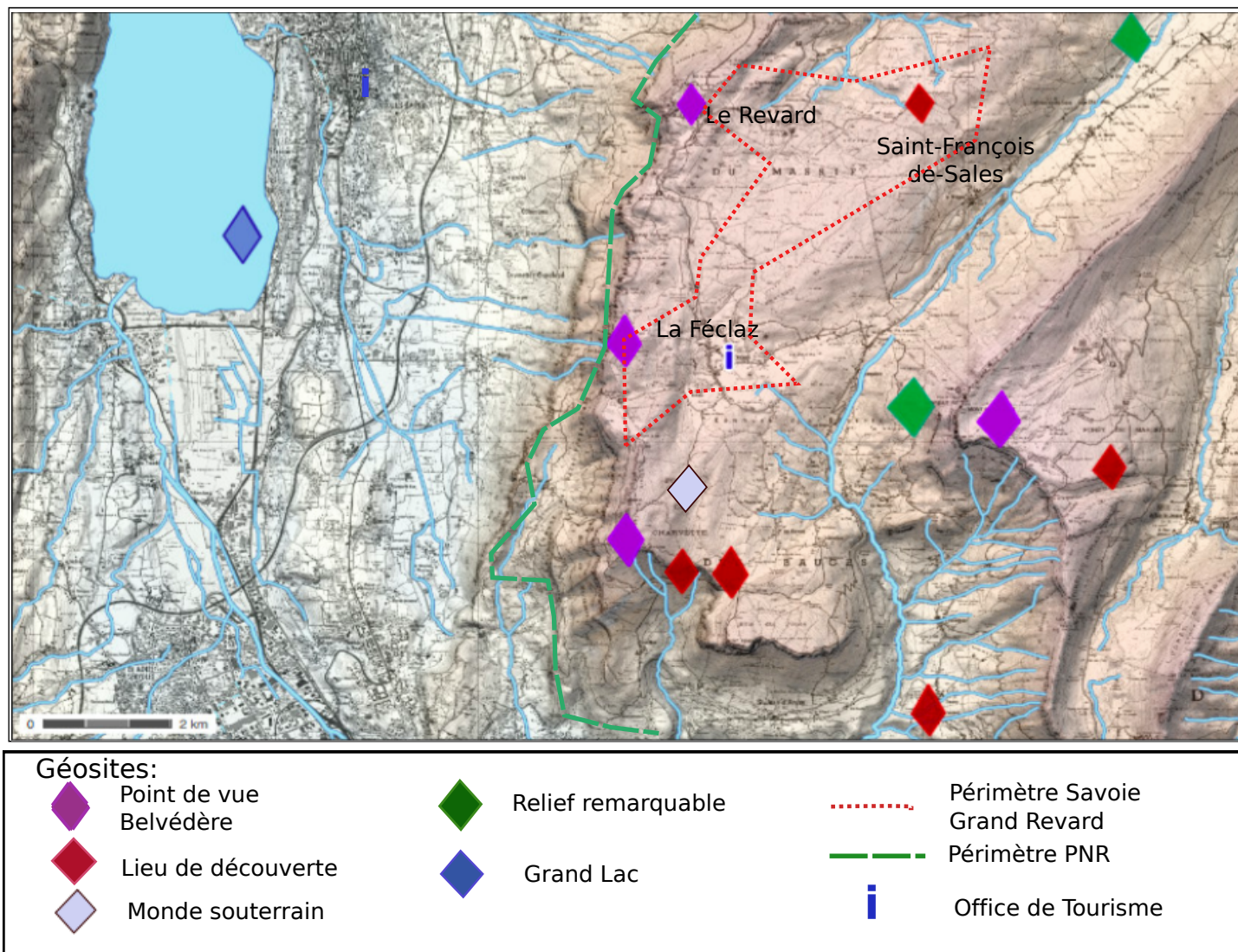
Le domaine est situé au coeur du Parc Naturel du Massif des Bauges. Etendu sur 85 600 ha entre les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, le Parc du Massif des Bauges se partage entre bords de lacs, vallées et montagnes. Entouré par de hautes falaises calcaires dominant les vallées urbanisées environnantes, le massif des Bauges est un territoire qui a su préserver son authenticité et ses patrimoines. De nombreux itinéraires de randonnée permettent de découvrir la faune sauvage, la flore locale et la géologie remarquable du massif. Le Parc naturel régional du Massif des Bauges a d'ailleurs été labellisé Geopark en 2011, devenant ainsi le troisième Geopark Français. Ce label européen et international Geopark reconnaît un territoire géologique exceptionnel et un travail d'animation et de valorisation de ses patrimoines.

Ce travail d'animation et de valorisation du patrimoine a été engagé par les élus dès 1995, avec l'inscription dans la charte du parc naturel la dynamisation de l'économie touristique comme l'un des axes majeurs de développement. Les patrimoines culturel et naturel préservés et l'authenticité qui s'en dégage constituent une des clefs du développement touristique à l'année.

Parmi les nombreux géosites (sites géologiques à haute valeur patrimoniale et pédagogique) du territoire, cinquante quatre ont été sélectionnés pour rendre compte de la géodiversité et de la spécificité des paysages géologiques des Bauges, marqués par des reliefs calcaires plissés et d'un imposant réseau karstique de grottes et rivières souterraines.

Si le chaînon occidental est d'un grand intérêt paysager, c'est aussi par ce que l'empreinte montagnarde a été très bien conservée, le paysage étant modelé par une intense activité paysanne. Le pâturage permet de maintenir le milieu ouvert.

Savoie Grand Revard: Au coeur d'un territoire au patrimoine géologique riche



Sources de données: IGN , INPN, Parc Naturel Régional des Bauges
Fond de carte: Carte Topographique IGN
Réalisation: Avril 2016, Le Meil Malo

Carte 3 : Savoie Grand Revard, au coeur d'un territoire au patrimoine géologique riche

Ce type de milieu doit être préservé et maintenu afin de conserver le charme du massif des Bauges. Les milieux ouverts, en l'apparence naturel, doivent en réalité leur existence à l'activité de l'homme et de l'animal. Ces activités ont un effet positif sur tout l'écosystème. Ces milieux pâturages accueillent une faune et une flore plus diversifiée que dans les milieux inexplorés. Sans le pastoralisme, le milieu se recouvrirait d'arbres et de buissons. L'agriculture peut être vue comme la culture des paysages et est bénéfique pour le tourisme. De nombreux agriculteurs vivent également grâce au tourisme. Cela leur permet de gagner leur vie et de continuer à vivre dans les montagnes à l'année.

C-2 Des espaces naturels aux potentialités biologiques importantes menacés

Le chaînon occidental des bauges sur lequel repose le domaine skiable est classé zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 2 (ZNIEFF 2 - Chainons occidentaux des Bauges). La classification ZNIEFF 2 indique un grand ensemble naturel ou peu modifié offrant des potentialités biologiques importantes. Dans la partie occidentale du massif, Le zonage de type 2 souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble et plus particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces et à travers les connections existantes avec les autres ensembles naturels.

La zone présente un grand intérêt botanique, avec une riche diversité d'espèces montagnardes (aconits, Primevère oreille d'ours, Cyclamen d'Europe, Lycopode en massue, Sabot de Vénus). Les zones humides du domaine accueillent de nombreuses espèces (laïches, rossolis, Scheuchzérie des marais, Scirpe de Hudson), tout comme les pelouses sèches (Aster amelle, Fétuque du Valais, orchidées).

L'ensemble des espèces d'oiseaux recensées regroupe des espèces d'origine alpine (Chevêchette d'Europe, Tétraz-lyre) et méridionale (Hibou Petit-duc).

Le zonage souligne également la sensibilité particulière de la faune souterraine vivant dans le vaste réseau karstique (ensemble de cavités souterraines) et qui est très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant.

Les espaces les plus représentatifs en terme d'habitats et d'espèces remarquables sont eux classés dans des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF 1). Inclues dans la zone naturelle des chaînons occidentaux du massif des Bauges, ces zones sont les plus sensibles à l'activité humaine et au changement climatique.

Inventaire floristique et de l'avifaune sur le domaine Savoie Grand Revard

Espèces végétales protégées:



Aconit



Primevère
Oreille d'Ours



Cyclamen
d'Europe



Lycopode en
massue



Sabot de Vénus



Carex Dioca



Rossolis



Scirpe de
Hudson



Aster amelle



Fétuque du
Valais



Listère en
cœur



Linaigrette



Rynchospora
blanc

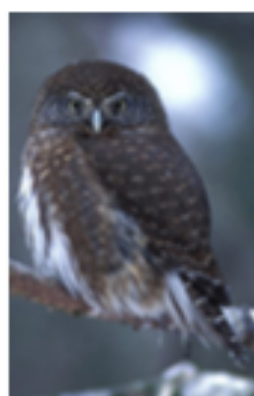


Scheuchzérie
des marais

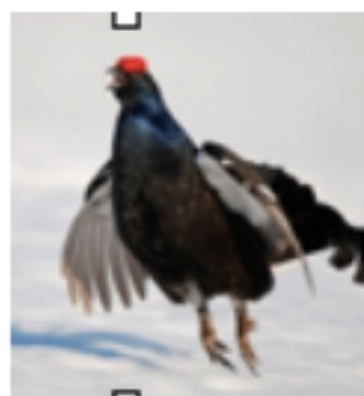


Pirole
Intermédiaire

Espèces oiseaux protégées:



Chevêchette
d'Europe

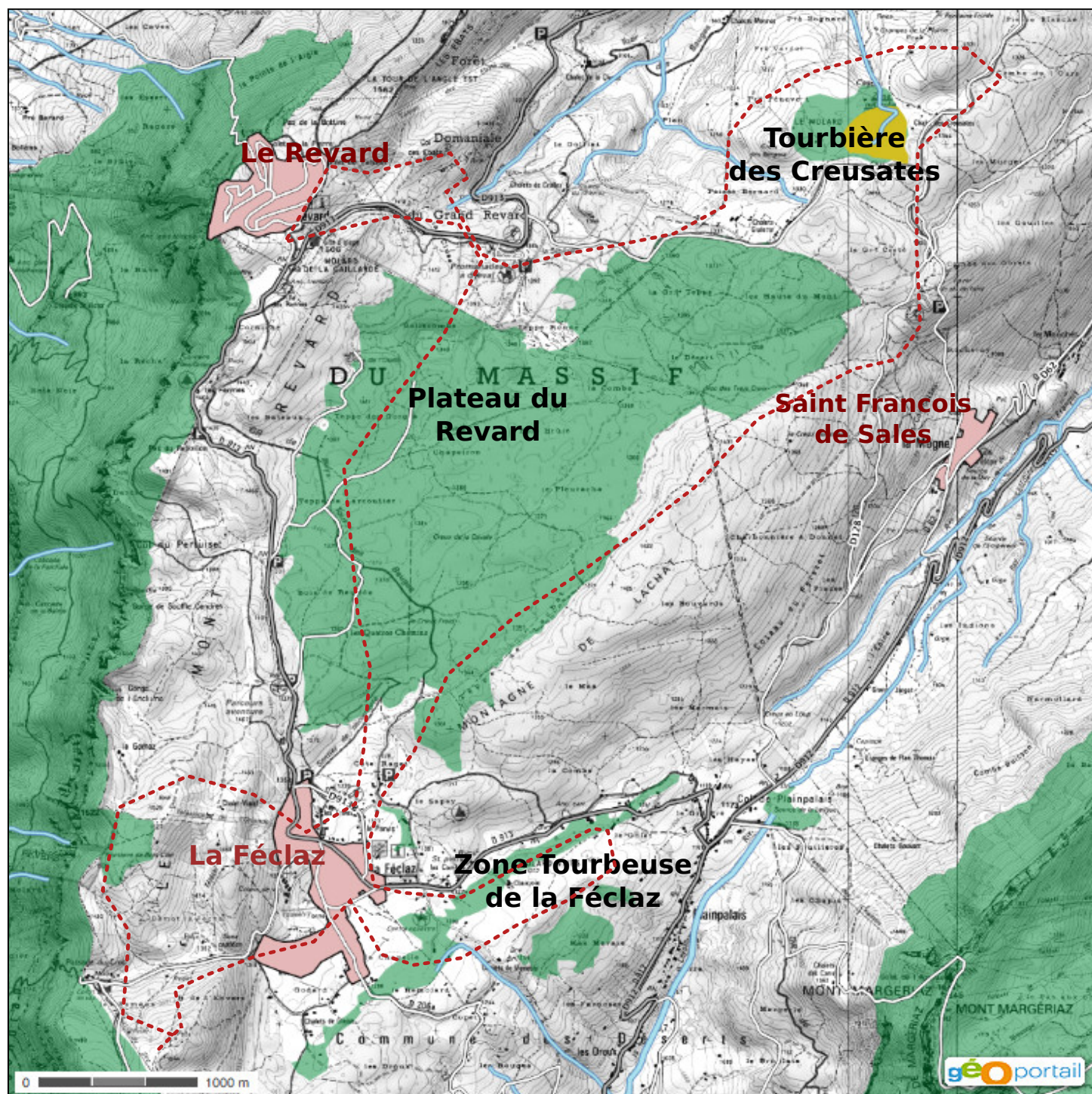


Tétras-lyre



Hibou Petit duc

Plan des zones naturelles de Savoie Grand Revard



Légende:

	Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type1 (ZNIEFF 1)		Cours d'eau
	Zone classée Natura 2000		Périmètre du domaine Savoie Grand Révard
	Villages-Stations		

Sources: IGN, Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), Réseau de gestion des données du Pays de Savoie

Réalisation: Le Meil Malo, Avril 2016

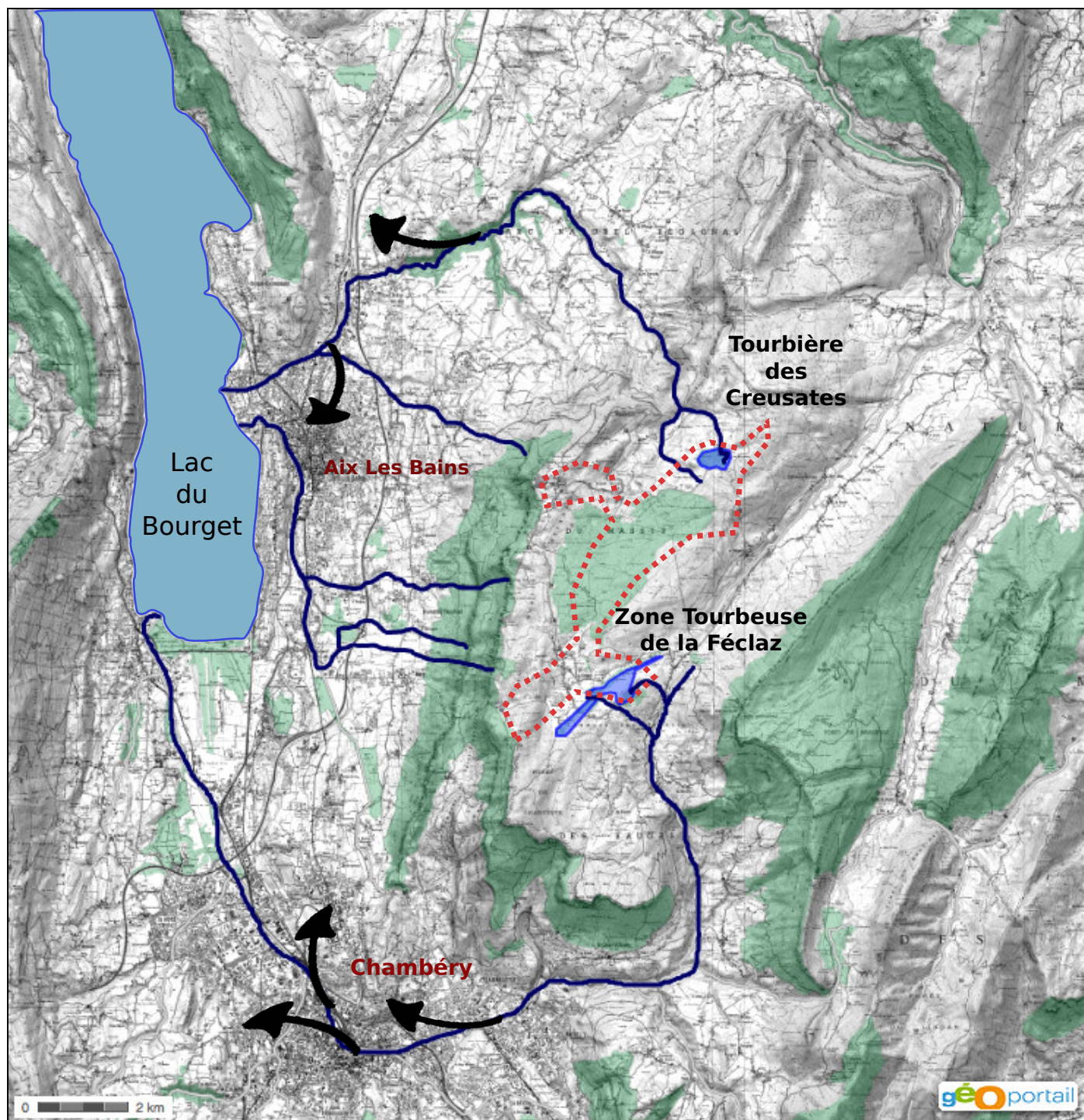
Fond de carte: Carte topographique IGN scan25

Le plateau du Revard, classé en ZNIEFF de type 1, abrite une majeure partie du plus grand domaine de ski de fond de France. Le milieu forestier et les conditions climatiques sur le plateau culminant pourtant à une altitude moyenne, favorisent la conservation du manteau neigeux sur l'ensemble de la saison hivernale. Le plateau du Revard est couvert par la forêt communale des Déserts et une partie de la forêt communale de Saint-François-de-Salles. Ces forêts, bien que peu diversifiées, sont d'un intérêt certain puisqu'il s'agit de forêts d'épicéa à doradille (une petite fougère) qui abritent des espèces telle la Listère en cœur, orchidée classée sur la liste rouge des espèces menacées en France. La protection du milieu forestier du plateau du Revard serait donc bénéfique pour la biodiversité et pour l'activité du ski, grâce à un enneigement mieux préservé.

Les zones tourbeuses de la Féclaz sont également classées en zone naturelle de type 1. Les prairies à molinie, les forêts marécageuses de bouleaux et de conifères et les tourbières acides sont les habitats déterminants recensés au sud du domaine. Ces zones humides sont rares dans le massif des Bauges, il convient donc de les préserver au mieux. De nombreuses petites tourbières (quelques dizaines de mètres carrés) juxtaposées ont été recensées à proximité immédiate d'habitations du village de la Féclaz et sur le plateau sud du domaine. Elles constituent une source d'hétérogénéité qui favorisent une biodiversité plus riche. Ces tourbières sont de véritables réservoirs de vies.

Cette zone tourbeuse qui s'étend sur une bande de 3 kilomètres de long et d'une dizaine de mètres de largeur assure un rôle écologique majeur et présente de nombreux intérêts. L'étude du réseau hydrographique nous indique que cette zone tourbeuse est située à la source de la Leysse, un des principal affluent du plus grand lac naturel d'origine glaciaire de France, le lac du Bourget. Cette zone tourbeuse est donc placée en tête de bassin versant et joue un rôle plus qu'essentiel dans le cycle de l'eau à l'échelle du bassin Chambérien. Sa capacité à retenir l'eau pendant une période plus ou moins longue avant de la restituer au milieu lui permet de jouer un rôle de régulation des flux hydriques. Cette capacité à stocker l'eau est notamment due à la présence de sphaignes (*Carex Dioica*) qui se

Zones Humides de Savoie Grand Revard:
à la tête d'un réseau hydrographique menaçant et d'intérêt international



	Zones Humides en tête de bassin		Cours d'eau
	Lac Du Bourget: zone humide d'intérêt international		Risque inondation
	Zones Naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique de type 1		Périmètre de Savoie Grand Revard

Sources: IGN, Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), Réseau de gestion des données du Pays de Savoie, TRI Chambéry

Réalisation: Le Meil Malo, Avril 2016

Fond de carte: Carte topographique IGN scan25

comportent comme de véritables éponges. Cette capacité à réguler les flux hydriques permet de limiter les phénomènes de crues mais aussi à maintenir un débit d'eau minimal dans les cours d'eau en été. La végétation qui compose la zone tourbeuse de la Féclaz permet également de purifier l'eau en utilisant pour leur croissance les matières minérales et organiques en excès, et permettent ainsi un assainissement de l'eau. Cette fonction est d'autant plus importante que cet assainissement se fait à la source du bassin versant de la Leysse. Autre fonction écologique, les tourbières sont des puits à carbone. Dans le monde, l'équivalent de 50% du CO₂ atmosphérique est stocké dans les tourbières.

Écosystème fragile, la tourbière est largement menacée par le changement climatique. La formation et le maintien de ce milieu dépend grandement des sphaignes. Mais l'augmentation de la température atmosphérique favorise le développement de buissons au détriment des sphaignes.



Photo 5: Nouveau Canon à neige, nouvelle menace sur le site de la Féclaz (Le Meil Malo)

Ce sont aussi des espaces menacés par l'urbanisation proche et par les activités que proposent le domaine skiable. L'utilisation de canons à neige puise une quantité élevée d'eau (1 mètre cube d'eau est nécessaire à la production de 2 mètres cube de neige de culture). Bien que le nombre de canon à neige est limité sur la station (au nombre de trois à la Féclaz), leur impact sur le sol pourrait avoir

des conséquences irréversibles sur le milieu. Les conséquences de la dégradation de la zone tourbeuse de la Féclaz aurait un impact sur l'ensemble du bassin versant. Il convient donc de protéger le milieu et les espèces végétales spécifiques aux milieux tourbeux tel que les sphaignes (*Carex Dioica*) et les linaigrettes (*Eriophorum vaginatum*) qui contribuent grandement à maintenir l'activité de ces milieux de par leur capacité à capter une grande capacité d'eau et de la filtrer.

C-3 La Tourbière des Creusates, un site particulièrement sensible à l'activité humaine

La tourbière des Creusates, située proche de la station de Saint-François-de-Sales, est un des site naturel le plus exceptionnel du domaine, tant sur le plan de l'habitat que de la flore. La singularité du site lui a permis d'intégrer le réseau « Natura 2000 » . L'originalité du site réside dans le fait qu'il constitue la plus grande tourbière du massif des Bauges (18ha) et qu'il s'agit d'un habitat isolé très écarté de son optimum géographique et climatique. La tourbière des Creusates est en effet la dernière tourbière importante en allant vers le sud dans les massifs subalpins. Son intérêt botanique est à l'origine de sa protection par un arrêté de biotope. Le site abrite 11 espèces protégées dont deux espèces à très haute valeur patrimoniale (La Rynchospora blanc et la Scheuchzérie des marais). L'ensemble florale reflète la diversité des milieux tourbeux. Cette diversité est liée au changement progressif des conditions de vies des plantes suivant leur position au sein de la tourbière. La périphérie du site est alimentée par les eaux ruisselantes provenant des pentes et pelouses avoisinantes. Ces eaux riches en minéraux permettent le développement de bas-marais alcalin (conditions favorable à la plante Swertie des Marais). Plus au centre de la tourbière, le niveau d'eau s'élève et sa teneur en éléments nutritifs s'abaisse. Les conditions de vie différentes expliquent la présence de plantes moins exigeantes, comme le Rynchospora blanc, une des deux espèces à haute valeur patrimoniale recensée sur le site. Le cœur du marais est caractérisé par une pauvreté minérale extrême. L'alimentation hydrique est principalement assurée par les précipitations qui sont emmagasinées par les

En périphérie immédiate de la tourbière centrale on retrouve des zones de prairie et de landes. Les zones de prairie sont constituées d'une grande variété d'habitat: bas marais, prairies à molinie et pelouses à petites laîches. Les landes sont caractérisées par un tapis d'éricacées et témoignent de l'acidification des sols et d'un sous pâturage. Ce type de formation, de faible surface, est très rare au sein du Massif des Bauges ce qui en fait un élément de très haute valeur patrimoniale.

The diagram illustrates the spatial and temporal succession of mire vegetation from O (Ombrogen) to E (Eutrophic). It is divided into three functional zones:

- FONCTIONNEMENT SOLIGÈNE** (Left): Characterized by "Apport par ruissellement majoritaire" (Major runoff input). Vegetation includes "Bosquet mixte" (Mixed forest), "Landes à éricacées" (Ericaceous heath), and "Buis marais à molinie et à carex de Davall" (Marshy sedge and moss beds).
- FONCTIONNEMENT OMBROGÈNE** (Center): Characterized by "Apport pluvial majoritaire" (Major rainfall input). It features "Tourbière active à sphaignes et dioscira" (Active sphagnum mire) and a central "TOURBE" (Peat) layer.
- FONCTIONNEMENT SOLIGÈNE** (Right): Characterized by "Apport par ruissellement majoritaire" (Major runoff input). Vegetation includes "Futaie" (Forest), "Pessière" (Spruce forest), "Mégaphorbiaie à rogne des prés" (Meadow thistle sward), and "Buis marais à molinie et à carex de Davall" (Marshy sedge and moss beds).

At the bottom center, a "Dépression à Carex limosa, Carex lasiocarpa et Scheuchzeria palustris" (Depression with *Carex limosa*, *Carex lasiocarpa*, and *Scheuchzeria palustris*) is indicated.

33

Après la fonte des neiges, la pluviosité est la seule alimentation en eau de la tourbière. La baisse d'enneigement (en durée et en hauteur de neige) en conséquence du réchauffement climatique va accentuer la vulnérabilité du milieu. La mise en place d'un barrage seuil a permis de ralentir le processus d'assèchement du site.

Le site connaît une fréquentation assez importante de randonneurs en été. Certains de ces promeneurs traversent le coeur de la tourbière. En hiver, une piste de ski nordique traverse même la zone centrale de la tourbière. Une autre piste de ski nordique passe à proximité et on retrouve un stade de neige destiné aux scolaires en périphérie de la zone tourbeuse. Deux sentiers raquettes traversent également le site. Les engins de damage peuvent dégrader le site et sa flore caractéristique s'ils évoluent sur un enneigement trop insuffisant. L'érosion et la destruction de la végétation liée au piétinement et au passage d'engins fragilisent la tourbière.

D - Enjeux

Le diagnostic territorial a souligné un modèle économique qui n'est plus viable en raison du réchauffement climatique, en témoigne une économie en perte de dynamisme qui menace de nombreux emplois sur le domaine et en particulier dans la station de la Féclaz, là où est concentrée une grande majorité des services du domaine Savoie Grand Revard.

Un des enjeux auquel doit répondre le projet est donc de soutenir un développement économique durable en développant un tourisme « quatre saisons ». La promotion d'un tourisme à l'année est une nécessité pour garantir le développement économique et l'emploi sur le territoire.

La diversification de l'offre contribue grandement à l'attractivité du site. Ce projet sera une première étape pour palier au déficit de logement plein air, Savoie Grand Revard étant un des seuls espaces dans le parc naturel régional à ne pas disposer de ce type d'hébergement. La création d'hébergements adaptés au tourisme à l'année contribue à sécuriser l'emploi saisonnier, levier indispensable au dynamisme de l'économie locale.

Afin de relever le défi du changement climatique et de la transition écologique et énergétique, le projet doit limiter au maximum son impact écologique. Il convient de s'appuyer sur une faible consommation d'énergie des infrastructures et exploiter les énergies renouvelables. L'espace alpin est bien plus vulnérable que les espaces situés en plaine. Les acteurs du milieu alpin se doivent d'être exemplaires en termes d'efforts effectués pour l'écologie et la transition énergétique.

Les espaces naturels du domaine doivent être protégés et valorisés. Des programmes pédagogiques seront proposés avec le partenariat de l'office de tourisme et du PNR autour des écosystèmes de montagne et en particulier autour des tourbières.

Autre enjeu économique, soutenir l'industrie du bois. La forêt est un atout majeur pour le développement économique, social et environnemental dans le territoire alpin. Le massif des Bauges offre une filière bois complète et dynamique. La charte forestière du massif souhaite par ailleurs valoriser localement la ressource en bois, ressource qui sera très majoritairement utilisée et mise en valeur pour la construction des hébergements.

Menaces	Enjeux	Projet
Changement climatique et dégradation des conditions d'enneigement (en quantité et en durée)	Désaisonnaliser l'offre et développer un tourisme toutes saisons	Offre d'hébergement touristique adaptée à un tourisme « 4 saisons »
	Engager la transition écologique et énergétique sur le territoire	Matériaux de construction: bois (ressource locale) Energie: bois et énergie solaire Traitement de l'eau : procédé écologique à l'oxygène actif Assainissement: toilettes sèches
Risque de départ des populations de montagne (baisse des revenus tirés du tourisme hivernal et du manque de revenus les autres saisons)	Sécuriser l'emploi en montagne	Augmenter l'attractivité touristique par une mise en valeur du territoire. Faire contribuer les acteurs locaux dans le projet, de sa construction à son fonctionnement (artisans et producteurs locaux, gestionnaires du parc...).
Baisse de l'attractivité touristique due à un parc d'hébergement vieillissant et au déficit de logement plein-air	Diversifier l'offre d'hébergement	Nouvelle offre insolite de logement plein-air: Des cabanes perchées
Risque de disparition des écosystèmes montagnards, avec la disparition d'habitat et des espèces (faune flore) qui leur sont inféodées.	Valoriser les espaces naturels alpins et sensibiliser à leur fragilité	Mise en place de programmes pédagogiques et de science participative, en partenariat avec les acteurs locaux (PNR et Office de Tourisme)

Tableau 3: Menaces, enjeux et orientations d'aménagements sur le domaine Savoie Grand Revard (Le Meil Malo)

E - Le projet bâti

E.1 Urbanisme réglementaire

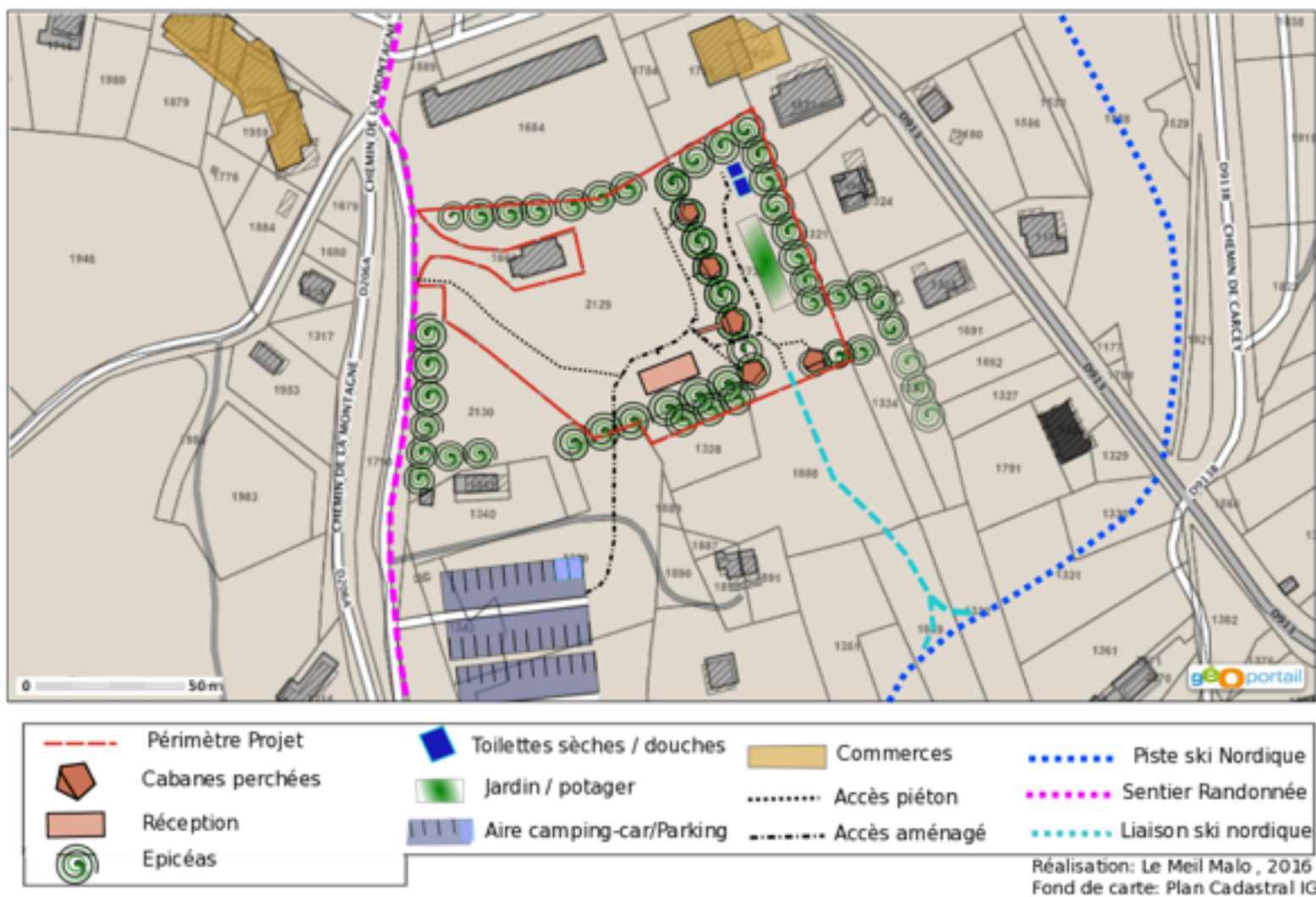
L'étude de la réglementation (PLU, Carte des risques...) permet de vérifier la compatibilité du projet avec les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune. L'étude des autres mesures réglementaires (accessibilité, sécurité...) est également indispensable pour que ce projet soit opérationnel.

L'espace choisi pour l'implantation de ce projet de cabanes perchées est situé en plein coeur de la station de La Féclaz, au pied des pistes de skis nordiques et à une centaine de mètre du départ du télésiège. Les parcelles retenues sont la parcelle A1732 et la parcelle A2129 (voir carte). Au total, ces deux parcelles représentent une superficie de 0,89ha. Aucun n'usage n'en est actuellement fait, ce sont deux prairies. Le propriétaire de la parcelle A1732 est aujourd'hui décédé. Il s'agit d'une succession (nom donné aux biens qui appartenaient au défunt à la date de son décès et qui reviennent aux personnes appelées à hériter). La parcelle est donc en cours de transfert vers les héritiers (Famille Grangeat). La seconde parcelle est elle la propriété de la commune de Les Déserts.

Ces deux parcelles sont situées, d'après le PLU de la commune, en zone UCz. Cette zone est destinée à recevoir une urbanisation mixte mariant habitations de moyenne densité et des équipements d'hébergements touristiques. Cependant, les parcelles sont situées en zone où un Plan de Prévention des Risques Naturels existe (Ici, un PPRI). La zone est soumise à des prescriptions vis à vis de ces risques naturels:

- Toute construction nouvelle devra être équipée de dispositifs de maîtrise des eaux pluviales permettant de ne pas aggraver les conditions d'écoulement et de concentration des eaux par rapport à l'état naturel, afin de maîtriser l'assainissement pluvial.
- Les ouvertures des bâtiments, telles que portes, fenêtres, soupiraux, conduits... situées sous la cote de référence pourront être mises à l'abri d'une entrée des eaux par des dispositifs d'étanchéité, afin de réduire la vulnérabilité des biens existants.

Projet "Cabanes Perchées" - La Féclaz



E.2 Caractéristiques et exploitation du terrain

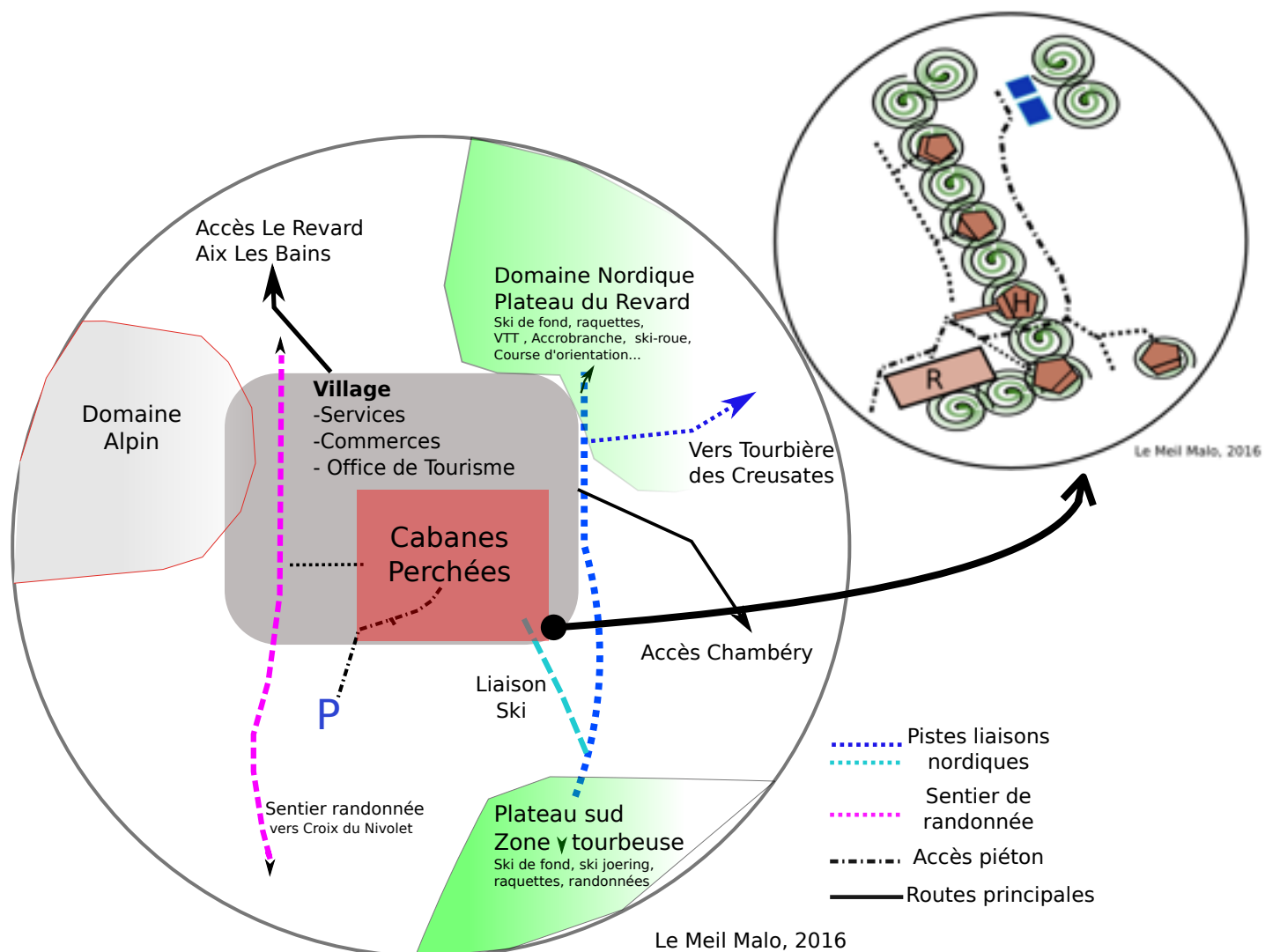


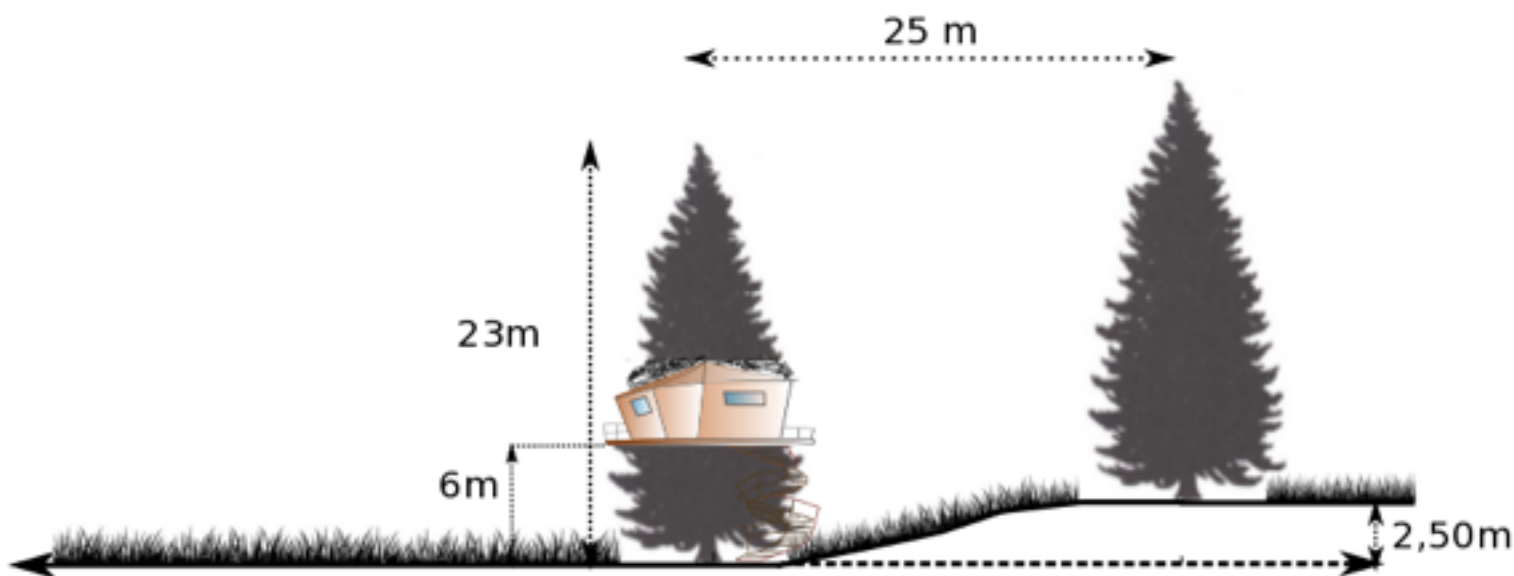
Schéma 2: Cadre du projet

Les différentes études et diagnostics réalisés, concernant le marché de l'hébergement touristique, la situation géographique, la desserte du lieu, les services à proximité (commerces, restauration...) et l'environnement naturel dont bénéficie le site et les activités qui en découlent, nous ont permis d'identifier les différences et complémentarités potentiels du projet par rapport à l'existant, de mieux cerner le produit touristique à proposer. L'étude de la situation locale permet elle de déterminer les atouts et points faibles du terrain lui-même.

L'exploitation du terrain retenu pour le projet, de ses atouts naturels, de son cadre, de sa situation privilégiée au coeur de la station et de ses spécificités doivent contribuer à donner une identité au projet. L'utilisation de la topographie du terrain et de la végétation existante est notamment la clé du projet, un des objectif étant d'intégrer au mieux le projet dans le paysage.

Le terrain est bordé par d'imposants Epicéas communs (*Picea abies*) d'une vingtaine de mètres de haut (entre 20 et 25 mètres). Cette espèce d'arbre, de la famille des Pinaceae, est réputée pour sa robustesse. C'est dans ces arbres, à une hauteur allant de 3 à 8 mètres de hauteur, que seront construites cinq cabanes.

La base des cabanes reposeront sur les branches de l'arbre les plus résistantes et seront fixées autour du tronc. Un poteau pourra être installé afin de soutenir la cabane. Les fixations doivent être solides afin d'assurer la sécurité de la clientèle tout en étant respectueuse de l'arbre. Les Epicéas ne doivent en aucun cas souffrir de perforations abusives ou d'étouffement, susceptibles de fragiliser l'arbre, support des cabanes. Enfin, elle doivent prendre en compte les mouvements de l'arbre engendrés par le vent. Cabanes et arbres sont solidaires. À l'intérieur, la clientèle et l'arbre cohabitent en harmonie, le tronc de l'arbre traversant le centre de la cabane.

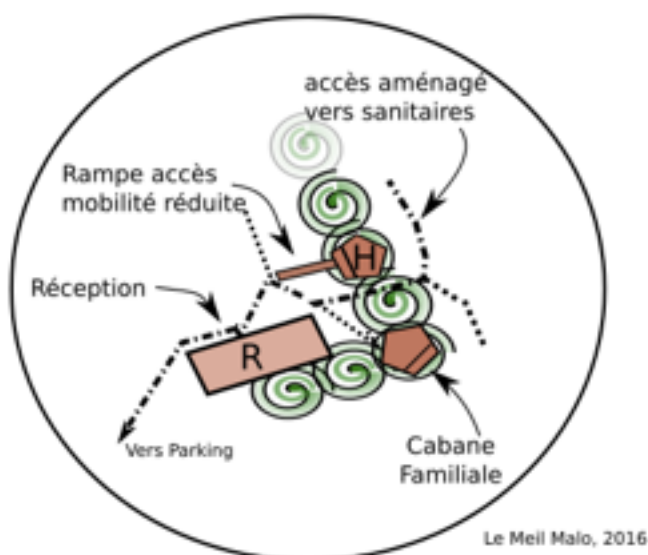


Coupe 2: Terrain après projet - vue Nord

Une surveillance des arbres, piliers des cabanes, devra être effectuée régulièrement. L'Épicéa est notamment sensible à la pollution atmosphérique et à la hausse des températures dues au réchauffement climatique. Ces deux facteurs peuvent mener au dépérissement de ces arbres. Le lichen présent sur les branches est aussi un indicateur de la qualité de l'air. Cette relation de dépendance entre l'Épicéa, l'habitat et la qualité de l'air sera mise en avant dans le projet. Il s'agit de sensibiliser et de faire prendre conscience à la clientèle de l'importance des conditions atmosphériques dans le maintien des habitats, notamment afin d'encourager chacun à modifier ses pratiques et à être plus respectueux de l'environnement.

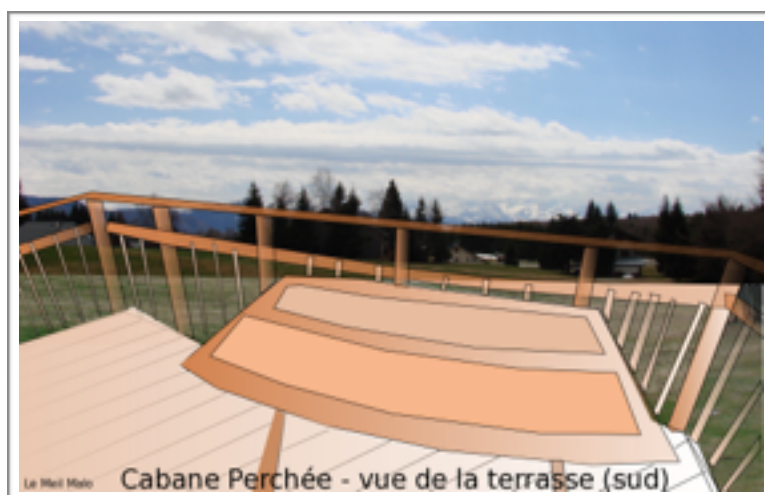
L'isolement des cabanes, perchées dans les hauteurs des arbres, a pour ambition de faire de ce lieu d'hébergement un espace d'intimité, de repos et de tranquillité. Cette sensation d'isolement sera valorisée avec la conservation de la végétation existante qui joue un rôle de barrière visuelle naturelle entre le terrain et les bâtiments environnants. L'accès aux logements s'effectuera à pied, la voiture sera laissée à l'écart dans un parking annexe. L'aire de stationnement des campings cars et ses 40 places, situées en bordure du site, sera en partie réservée pour la clientèle. Ce choix est fait afin d'éviter la création d'un nouveau parking.

La topographie du terrain, en partie en pente, sera préservée. Ce projet exploite autant l'espace horizontal que vertical. L'emprise au sol sera limitée au maximum et le terrassement du terrain sera nul. Aucun enrobage ne sera appliqué afin de ne pas contraindre l'infiltration de l'eau dans le sol. Le terrain respectera malgré tout les normes afin d'assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Une cabane perchée soulève le problème de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap (notamment aux personnes à mobilité réduite) et aux jeunes enfants. Le défi de l'accessibilité aux familles va se résoudre avec la

construction d'une cabane familiale, située à 3 mètres de hauteur et accessible par un escalier. Le défi de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap va elle se résoudre par la construction d'une cabane perchée à 3 mètres de hauteur qui disposera d'un accès par une rampe inclinée. Les cheminements piétons entre le parking, la réception, la cabane et les sanitaires seront aménagés en faveur des personnes à mobilité réduite. Deux places de parkings seront réservées aux personnes handicapées.



Dessin 2: Vue de l'intérieur des cabanes (Le Meil Malo)

La proximité du lieu avec le centre du village et les pistes de skis permet d'ouvrir ce lieu aux services et activités de la stations et ainsi de le mettre en lien avec l'environnement extérieur. Le terrain sera aménagé comme point de départ pour les randonnées l'été et pour le ski nordique l'hiver.

E.3 Des constructions écologiques pour des logements atypiques

Toute construction est réfléchi dans une logique de développement durable en vue de limiter au maximum leurs impacts sur l'environnement. Une attention

particulière est faite sur le choix des matériaux de construction, l'isolation, les sources d'énergies électriques et les méthodes d'assainissement de l'eau.



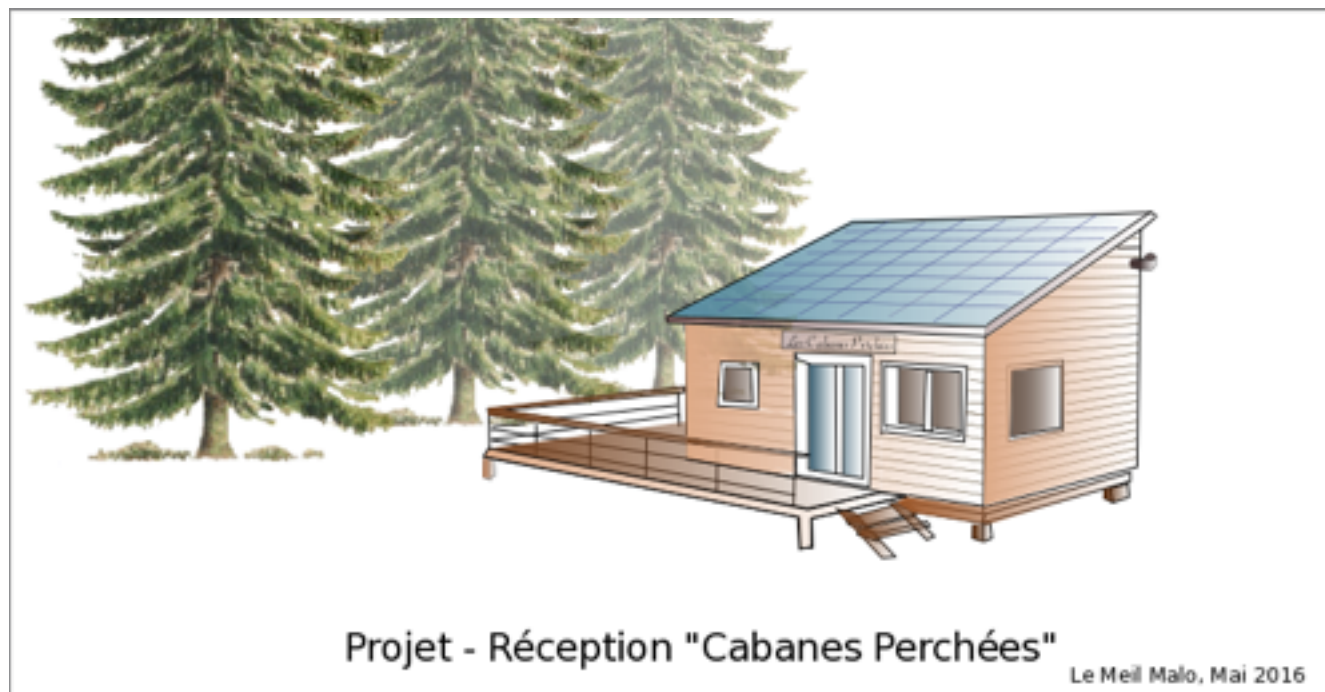
Le choix des matériaux par exemple passe en priorité par le choix de ressources locales. Faire intervenir des charpentiers et menuisiers du territoire des Bauges permet de bénéficier de circuits courts dans la valorisation du bois et ainsi de réaliser des économies sur toute la chaîne de distribution. Le choix de circuit court favorise aussi l'emploi local. Enfin, ce choix permet de s'assurer que le produit est issu d'une forêt gérée de manière durable.

Le choix du bois pour les structures porteuses (pilotis et plateformes) et les menuiseries est celui du mélèze, bois résistant qui peut être utilisé en ossature sans traitement. Il s'agit de plus d'un bois dit « imputrescible », qui s'altère très peu dans le temps.

Afin d'être ouverte à l'année, les cabanes seront isolées et chauffées. L'isolation est la composante la plus importante du chauffage. Elle sera réalisée avec des fibres animales (laine de mouton). Le recours au bois comme moyen de se chauffer apparaît comme une évidence. Un poêle à bois équipera chaque cabane. En plus d'être source de chauffage, ils seront aussi utilisables comme table de cuisson.

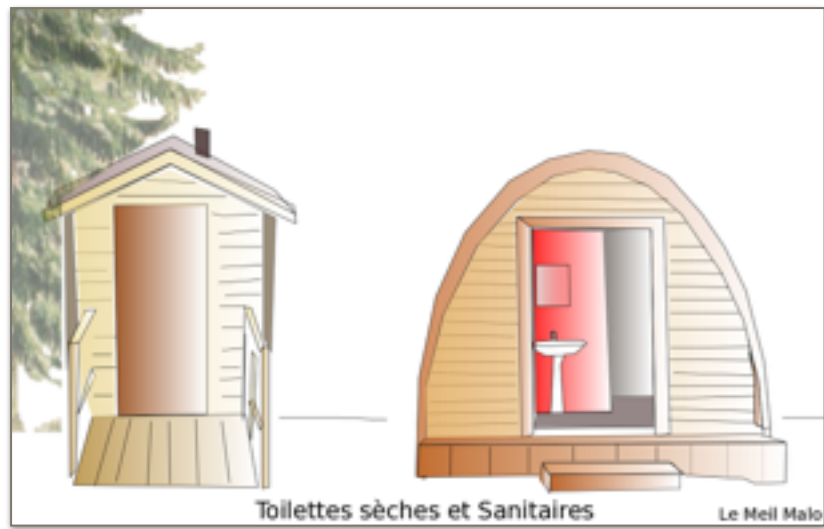
Autonomes en énergie, les cabanes seront alimentées par des panneaux solaires. Le nombre d'équipements nécessitant une alimentation électrique sera réduit au strict minimum à l'intérieur des cabanes. L'énergie solaire alimentera exclusivement le luminaire. En hiver, l'énergie photovoltaïque pourra toujours être exploitée. Un environnement enneigé offre une luminosité meilleur qu'en temps

normal grâce à l'albédo de la neige. Il sera cependant nécessaire de déneiger les panneaux.

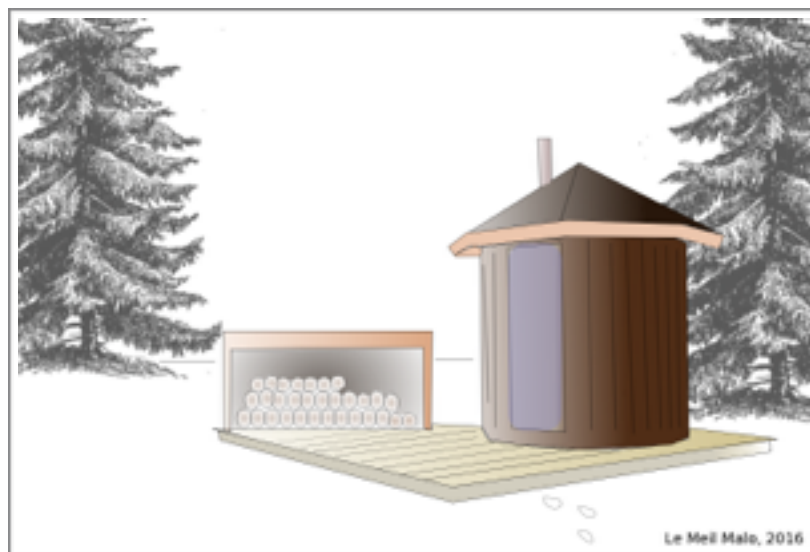


Dessin 3: Accueil « Cabanes Perchées »

Les sanitaires sont aussi intégrés dans la logique écologique. La solution retenue pour chauffer l'eau sanitaire est encore une fois l'énergie solaire. Pour le traitement de l'eau un procédé écologique à l'oxygène actif et un filtre seront mis en place, le tout alimenté avec les panneaux photovoltaïques. Des toilettes sèches communes seront installées au pied des épicéas, dans une cabane annexe. L'utilisation de sciure de bois permet une autonomie par rapport à l'eau et d'obtenir un compost qui sera utilisé dans un espace potager. Enfin, mit un peu plus à l'écart, un sauna invitera la clientèle à un instant détente après une journée plein air, été comme hiver



Dessin 4: Les sanitaires et toilettes sèches (Le Meil Malo)



Dessin 5: Le Sauna (Le Meil Malo)

F . Un observatoire citoyen du changement climatique

Il a été souligné dans le diagnostic que l'espace alpin était un espace témoin du réchauffement climatique. Les zones tourbeuses, situées à une centaine de mètres du centre de la Féclaz, sont notamment particulièrement vulnérables au changement climatique mais aussi à la pression humaine sur le milieu.

Le projet de « cabanes perchées » a pour ambition d'être un espace pédagogique, où la clientèle sera sensibilisée au monde de demain, aux conséquences du réchauffement climatique et aux conséquences des actions de l'homme sur le milieu. L'objectif est, au delà de la prise de conscience, d'apprendre à vivre en s'adaptant au changement climatique et de manière plus respectueuse de l'environnement.

Les hébergements « cabanes perchées » seront un outil d'observation du dérèglement climatique en montagne, où des ateliers seront mis en place en partenariat avec des acteurs du Parc Naturel Régional (notamment avec la Maison de la Faune et de la Flore). Scolaires, étudiants, élus et pratiquants de la montagne seront invités à venir observer et identifier les impacts à l'échelle locale du changement climatique et des activités humaines sur la faune et la flore. Des groupes seront accueillis aux cabanes puis accompagnés à la rencontre de la flore afin de découvrir les indications qu'elle peut donner sur la qualité de l'air et de l'évolution des conditions climatiques.

De nombreux lichens sont par exemple des indicateurs de pollution. Ils peuvent permettre d'évaluer la hauteur moyenne de l'enneigement, la chimie et la stabilité des sols mais aussi et surtout la quantité de polluants dans un milieu donné et le degré de pureté de l'atmosphère. La présence du lichen « *Pseudevernia furfuracea* » (ou Parmélie à ramures) dans les épicéas qui soutiennent les cabanes, est par exemple sensible à l'azote et aux pluies acides. Sa présence témoigne donc d'un air peu pollué en azote. Cette espèce de lichen est aussi utilisée pour ses capacités à accumuler les métaux lourds (Cr, Zn, Cd, Pb, Ni, Fe, Mn et Cu) de manière proportionnelle à leur concentration dans l'air.

L'étude de la flore présente dans les zones tourbeuses permet également de déterminer si le milieu se dégrade ou non. En plus d'une sensibilisation à la richesse patrimoniale des tourbières, aux enjeux les concernant et à l'intérêt de leur conservation, des chantiers-participatifs autour de ces zones tourbeuses seront organisés, notamment pour protéger ces espaces des piétinements et en prévention de leur assèchement.



photo 7 et 8 : Lichen « *Pseudevernia furfuracea* », bioindicateur sur les branches des épicéas (à gauche) et Linaigrette vaginée dans la zone tourbeuse, espèce protégée à préserver (à droite) (Le Meil Malo)

G - Des acteurs prêt à s'engager

Les études de marché et les politiques locales et nationales encouragent ce type de projet. Une grande majorité des acteurs (clients, commerçants, PNR , Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Direction Départementale du Territoire de Savoie) sont favorables (hormis les hôteliers concurrents).

Ouvert à l'année, les hébergements sont conçus pour s'adapter aux demandes de la clientèle suivant la saison. Le projet contribue à développer un tourisme de nature et répond à la recherche d'un certain nombre de bénéfices pour ceux qui le pratiquent. Alors que 55% des vacanciers estivaux déclarent pratiquer un sport (d'après l'étude statistiques « La pratique du sport durant les vacances d'été » dirigée par la Mission des études, de l'observation et des statistiques), essentiellement des sports de nature, cette offre d'hébergement située au coeur de la station de la Féclaz offre un accès direct aux activités sportives de plein air que propose le domaine. Les nombreuses activités proposées hiver comme été par le domaine seront accessibles à pieds. En Hiver, raquettes ou skis de fond peuvent être chaussés au départ de son hébergement. Le télésiège principal de la station est lui situé à une centaine de mètres. En été, la clientèle pourra rejoindre les centres d'activités (acrobranches, via ferrata, ski-roue...) à pieds et s'affranchir de la voiture pour aller randonner. Selon plusieurs études d'observatoire du tourisme en France, la rupture avec le quotidien est une des motivations touristiques principales et l'aventure dans une nature « sauvage », à l'écart des circuits touristiques traditionnels, est ainsi de plus en plus recherchée lors des vacances. L'offre d'hébergement plein air situé dans les arbres répond à ceux qui sont en quête de tranquillité, d'évasion et d'aventure. Le cadre alpin environnant des Bauges est adapté à cette demande, avec la proximité de nombreux géosites. La situation géographique privilégiée du projet au coeur du parc naturel des Bauges offre également aux touristes l'opportunité de découvrir un territoire à forte identité paysagère et culturelle. La dimension pédagogique du projet souhaite contribuer à la promotion des espaces naturels et des activités traditionnelles alpines.

Il ressort des études de marché qu'il y a aussi une volonté croissante de la part de la clientèle de maîtriser son impact sur le milieu naturel (68 % des touristes se disaient prêts en 2007 à favoriser une destination en faveur de l'écologie d'après une étude marketing BVA DT). La fragilité des écosystèmes que l'on retrouve sur le domaine Savoie Grand Revard (Zones tourbeuses de la Féclaz, Tourbière des Creusates, Plateau du Revard...) justifie pleinement le développement de l'écotourisme, plus proche de la nature, plus responsable et plus soucieux de l'environnement. Les aménagements de la station pour les sports d'hivers (damages, canons à neige, remontées mécaniques...) exercent sur le milieu une réelle pression. Il est important de repenser à un tourisme qui concilie les activités et équipements touristiques avec la nature, qui respecte l'intégrité et qui n'est pas un frein à la capacité de régénération des milieux. La conception des cabanes perchées va dans ce sens, en étant construit tout de bois, avec une emprise au sol limitée, en s'intégrant au milieu et en étant alimenté par des énergie renouvelables.

Si cette offre répond à la demande de la clientèle, elle répond aussi à la demande du parc naturel régional des Bauges et à celle du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. En effet, le projet est cohérent avec ce que préconise le parc pour la mise en marché d'un produit de tourisme de nature dans le PNR. La protection du patrimoine naturel et culturel, le développement économique et social, l'accueil, l'éducation et l'information sont les missions de base du Parc Naturel Régional. Ces missions sont définies par décret. Le Parc favorise ainsi le développement et la promotion d'un tourisme durable (voir document-cadre des PNR «Stratégie du tourisme durable»). Par ailleurs, la Charte Européenne du Tourisme durable dans les Espaces protégés engage les PNR à mettre en œuvre une stratégie locale en faveur d'un « tourisme durable ».

Contacté par téléphone, la Direction départementale du Territoire de Savoie vient de faire acte de candidature auprès du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer pour l'appel à projets: « Atelier des territoires : vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique" sur le territoire

correspondant au PNR du massif des Bauges. Ce projet souhaite réunir les acteurs locaux pour s'interroger sur le devenir de leurs territoires et notamment sur l'avenir des domaines skiables des Bauges. La finalité de cet atelier sera de construire un projet complet en réponse aux défis que pose le changement climatique, en faveur de l'emploi et de la vie au sein du PNR.

Conclusion

Le changement climatique se fait de plus en plus ressentir sur le domaine Savoie Grand Revard, espace de moyenne montagne. Avec une stratégie de développement du domaine skiable essentiellement tournée vers les sports d'hivers, la hausse de température et la raréfaction de la neige en quantité et en durée est une menace pour l'attractivité touristique, l'emploi et pour l'intégrité des milieux naturels du domaine. En réponse à ces changements climatiques, les plus grandes stations de skis, situées à des altitudes plus hautes, ont majoritairement fait le choix d'assurer leur enneigement par la neige de culture et continuent de conquérir l'espace alpin avec de nouvelles remontées mécaniques. Ces zones industrielles en haute montagne sont de plus en plus consommatrices en eau, en énergie et en espace, dénaturant les milieux naturels. La vision de la montagne a changée: Elle n'est plus vue comme un espace de découverte mais comme un espace de loisir.

Les élus, décideurs, habitants, usagers et pratiquants de la montagne doivent repenser aux modèles économiques des stations et aux modes de consommation. La montagne est un espace témoin, vulnérable mais où l'on peut construire le monde de demain. Les acteurs de la montagne doivent se mobiliser et proposer des solutions alternatives pour la construction de domaines alpins durables. Il est nécessaire de concilier développement économique et culturel avec la protection des écosystèmes.

Le projet écologique et pédagogique de logements plein air proposé dans ce dossier a pour objectif de développer un tourisme quatre saisons pour s'adapter aux changements climatiques. Mais ce projet ne permet pas de répondre à l'ensemble des enjeux du domaine. De nouvelles propositions doivent être faites afin de résoudre les nombreux défis face au changement climatique en montagne. Le domaine Savoie Grand Revard a l'opportunité d'être exemplaire pour les autres espaces alpins, pour le bien des hommes et de l'environnement dont il est dépendant.

Bibliographie et Sitographie

Ouvrages:

Abegg.B, S.Agrawala, F.Crick et A. De Montfalcon. *Changements climatiques dans les Alpes européennes*. (2007). Ed: Organization for Economic Cooperation & Development (OCDE).

Beylard, A. (1994). *Les hébergements touristiques de plein air*. Ed: La lettre du cadre territorial , collection Dossiers d'experts.

Leenhardt-Salvan, M. (2005). *Hébergement de plein air*. Ed: Les Éditions touristiques européennes, collection Cahier espaces

Jean Luc desbois et Fabien Hobléa. (2013) *Tourisme Géologique: Geotourisme* in revue Espaces tourisme et loisirs n°315,

Publications scientifique:

Sorbo S, Aprile G, Strumia S, Castaldo Cobianchi R, Leone A, Basile A (2008). *"Trace element accumulation in Pseudevernia furfuracea (L.) Zopf exposed in Italy's so called Triangle of Death"*. Sci. Total Environ.

Lesaffre B., Y. Lejeune, S. Morin, J.-M. Panel et D. Poncet, « *Impact du changement climatique sur l'enneigement de moyenne montagne : l'exemple du site du col de Porte en Chartreuse* », Actes du 25ème Colloque de l'Association Internationale de Climatologie, Grenoble 2012

Publications Gouvernementales:

Conseil national de la montagne. (2015). « La montagne : un territoire exceptionnel, un patrimoine vivant. Feuille de route du Gouvernement pour la montagne, à l'heure du défi climatique ».

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, Caisse des dépôts. (2008). « Rapport sur le dysfonctionnement des marches du logement en zone touristique » ,
[en ligne] http://www.caissedesdepots.fr/fileadmin/PDF/06_solutionsdurables_tv/EM10-rapports_sur_le_logement_en_zone_touristique_original.pdf ;

Livret Vert de la montagne. (2015). [en ligne] <http://wp-content/uploads/2015/11/livre-vert-de-la-montagne.pdf>

Documents d'urbanisme:

SCOT Chambéry Métropole [en ligne] http://www.metropole-savoie.com/wp-content/uploads/2016/01/le_scot_en_vigueur.pdf ;

PLU Les Déserts [en ligne] <http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Communes/plu.php?INSEE=73098>

Règlement PPRI Commune Les Déserts [en ligne] www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/PPRI/Reglement/Bassin_Chamberien/Bassin_chy_regl_BL.pdf ;

Sites Webs:

Observatoire des Territoires de Savoie. (n.d.). Coeur des Bauges. [online] <http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Communes/ter.php?SIREN=247300569>;

Parc des Bauges. (2016). Plan stratégique du Parc. [online] http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/mediatheque/votre_parc/charte/3.2%20%20%20PLAN%20stratgique%20du%20Parc%202008-2020.pdf ;

Sébastien Gauthier, Philippe Bertrand (2015). PNR des Bauges: un coeur touristique et un pourtour périurbain. [online]: http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=23306#inter6;

Marie-Anne Le Garrec (2007). Le tourisme : un secteur économique porteur [en ligne] http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/fratour08b.PDF ;

Observatoire Savoie Mont Blanc [online] <http://www.savoie-mont-blanc.com/>;

Météo France, Observations du réseau nivo-météorologique [en ligne] <https://donneespubliques.meteofrance.fr/>;

Météo France, Bilan climatique de l'hiver 2015/2016 [en ligne] <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/bilans-climatiques/bilan-2016/hiver>;

Institut National du Patrimoine Naturel. [en ligne] <http://inpn.mnhn.fr>;

domaines-skiables.fr. (2016). Changement climatique et stations, quelles conséquences?. [online] http://www.domaines-skiables.fr/fr/smedia/filer_private/5a/43/5a4327f4-118e-4869-a6fb-ec82783eab2b/changement-climatique-stations-de-montagne-quelles-consequences-quelles-actions.pdf;

Loubier, J. (2007). Changement climatique et domaines skiables: simulation en Savoie et Haute-Savoie [online] <http://mappemonde.mgm.fr/num13/articles/art07103.html> ;

Agence touristique Savoie. (2011) Les activités de pleine nature en Savoie et leurs retombées pour le tourisme et les loisirs [en ligne] http://doc.sportsdenature.gouv.fr/doc_num.php?explnum_id=489 ;

François Fouger, (2004) « L'importance des sociétés de chemin de fer dans le développement de la première station de ski française, le Mont-Revard », *In Situ* [En ligne] <http://insitu.revues.org/1906> ;

Guillot Julien. « Note sur l'histoire des stations de sports d'hiver », *Les carnets de l'Inventaire : études sur le patrimoine – Région Rhône-Alpes* [en ligne] <http://inventaire-rra.hypotheses.org/1368> ;

Savoie Grand Revard [en ligne] www.savoiegrandrevard.com ;

voirensemble.asso.fr 2015 . Accessibilité Cabane handicap [en ligne] <http://www.voirensemble.asso.fr/modules/kameleon/upload/dossierdepresse-cpcdt28cabanehandicappourreunionpressedumercredi15102014.pdf>

Mahoc, conseil en ingénierie touristique. 2013. Plan marketing de tourisme de nature pour la Région Rhone-Alpes [en ligne]<http://www.tourisme-pro-centre.fr/var/crtc/storage/original/application/5c5fb72a8cb03ee758f465540548cd80.pdf>

J.C Masson (2014). Les lichens, bioindicateurs. [en ligne] <http://grainesdexplorateurs.ens-lyon.fr/ressources/ressources-collaboratives/fiches-pratiques/Les%20lichens-%20bio-indicateurs.pdf?lang=fr>

les-cabanes.com. (n.d.). Autonomie de la cabane. [en ligne] <http://www.les-cabanes.com/autonomie-de-la-cabane-eau-electricite-chauffage-confort.html>

arbrehabitat.com. (n.d.). Construction cabanes. [en ligne] <http://www.arbrehabitat.com/spip.php?page=construire> [Accessed 28 May 2016].

Documentaire vidéos:

Louis Saul. (2016) La montagne: nouvel Ibiza?
[en ligne] <http://www.arte.tv/guide/fr/051616-000-A/la-montagne-nouvel-ibiza> ;

ANNEXES: Fiche de lecture n°1

Titre de l'ouvrage: Changements climatiques dans les Alpes européennes, Adapter le tourisme d'hiver

Titre du chapitre: Effets du changement climatique et adaptation dans le tourisme

Auteurs: Abegg.B, S.Agrawala, F.Crick et A. De Montfalcon

Editeur: OCDE, 2007 pages: 136 pages

Les Auteurs: Étude réalisée par le groupe de travail de l'OCDE sur les question d'environnement mondiales et structurelles.

Résumé:

Ce rapport est le résultat d'une étude conduite pendant deux ans par la direction de l'environnement de l'OCDE. Il présente une analyse des effets du changement climatique sur la fiabilité de l'enneigement dans les Alpes et de ses conséquences sur les activités touristiques dépendantes de la neige. L'ouvrage présente les mesures d'adaptation face aux conséquences sur l'économie dans les Alpes et examine leurs limites. Il est souligné que l'enneigement artificiel et les autres mesures techniques misent en place pour parer aux aléas de l'enneigement ne sont pas des solutions durables si la tendance au réchauffement climatique se poursuit. Le développement d'activités économiques ne dépendant pas de la neige sont à favoriser... Mais rares sont les domaine skiables qui élaborent une stratégie à long terme.

Extrait:

« Les changements climatiques peuvent être considérés comme un catalyseur qui renforcera les restructurations dans ce secteur en mettant en évidence les opportunités et les risques inhérents au développement touristique actuel et futur. En définitive, c'est la capacité d'adaptation (et non le climat) qui déterminera l'avenir des stations face aux changements climatiques. »

Appréciation personnelle:

Le rapport de l'OCDE est un dossier d'experts, très enrichissant, qui ne se contente pas de souligner les problèmes mais qui propose aussi des orientations aux décisions politiques. Il met en lumière les bonnes pratiques de l'adaptation, ses contraintes et ses limites afin d'aider les acteurs politiques et économiques à prendre les meilleures décisions possible en s'engageant pour un développement durable.

ANNEXES: Fiche de lecture n°2

Titre de l'ouvrage: Les hébergements touristiques de plein air

Auteur(s): Annie Beylard

Editeur: La lettre du Cadre Territorial

Collection: Dossiers d'Experts

Nombre de pages: 190 pages

L'Auteure:

Annie Beylard est une sociologue et urbaniste. Ses trois domaines privilégiés d'intervention sont les études d'urbanisme pré-opérationnelles, la recherche et le rédactionnel. Elle a conduit, sur le sujet de l'hôtellerie plein air, une étude sur la situation Iséroise. Suite à cette étude, elle a publié un guide pratique pour l'aménagement d'un terrain pour l'hôtellerie plein air. Ce guide est destiné aux aménageurs, gestionnaires et aux collectivités locales.

Résumé:

L'ouvrage présente une approche possible à réaliser pour concevoir un projet d'aménagement d'hébergements plein air. Le document pose un ensemble de questions qui guide les acteurs territoriaux dans leur réflexion pour la conception d'un projet d'aménagement plein-air. Cet ensemble de question met en lumière la complexité du sujet. Rappel de la réglementation en vigueur, prise en compte de l'offre actuelle et de la demande, réflexions relatives à l'aménagement d'un terrain constituent les grands chapitres de l'ouvrage.

Extrait:

« C'est la spécificité des lieux et l'utilisation de ses qualités intrinsèques qui rendent l'aménagement unique. Il s'agit de créer une identité en s'appuyant sur les caractéristiques existantes. La situation du terrain, sa morphologie, son orientation, son cadre... le définissent et sont à utiliser le plus judicieusement possible. »

Appréciation personnelle:

Bien que l'ouvrage date d'une dizaine d'années et que le contexte d'aujourd'hui est différent, le document écrit par Annie Beylard permet d'appréhender une démarche globale pour la conception d'un projet d'aménagement sur le sujet de l'hébergement plein air. Le livre, écrit par une professionnelle pour des professionnels, nous guide pour proposer un projet innovant qui s'intègre dans un contexte en mutation.